

COMPTABILITE GENERALE DE L'ENTREPRISE

PREMIERE PARTIE : COURS

Notions de base sur le bilan	2
La constatation des flux : les documents	2
Notions de base sur les comptes et leur fonctionnement.....	5
Le journal, le grand livre, la balance.....	6
Le compte de produits et de charges (CPC).....	7
Les achats, les ventes, la T.V.A.....	9
Les avoirs	12
Les effets de commerce.....	13
Les règlements	15
Les charges de personnel.....	16
Les immobilisations	18
Les amortissements.....	20
Les clients douteux.....	22
Les provisions pour risques et charges	23
Les régularisations des charges et des produits	25

DEUXIEME PARTIE : LES EXERCICES

Les flux	27
Le fonctionnement des comptes	28
Le journal.....	32
La comptabilité des effets de commerce.....	41
La balance	50
Les charges de personnel.....	62
Les Amortissements	66
Les clients douteux.....	77
La comptabilité des titres	81
Les autres provisions	86
Les régularisations des charges et des produits	89
Détermination du résultat.....	91
L'inventaire complet.....	93
Exercices de révision	
Exercices de révision	

NOTION DE BASE SUR LE BILAN

1. Les flux

L'entreprise est un centre de flux des diverses catégories parmi celles-ci il y a les flux financiers tels que les encaissements et les décaissements

BILAN AU ././. (date)

ACTIF <i>(Emplois)</i>		PASSIF <i>(Ressources)</i>	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Droit au bail Fonds commercial Terrains, constructions Matériels, mobilier Titres (actions), prêts		Capital Réserves	
Actif circulant		Dettes	
Stocks Créances clients Autres créances Banques Chèques postaux Caisse		Emprunts Fournisseurs Dettes fiscales et sociales Autres dettes	
TOTAL ACTIF <i>(emplois)</i>		TOTAL PASSIF <i>(Ressources)</i>	

TOTAL ACTIF = TOTAL PASSIF

L'entreprise possède

L'exploitant ou les associés apporte (nt)

L'entreprise doit

2. Le bilan

Définition

Le bilan est la « photographie » patrimoniale et financière de l'entreprise à une date donnée il se divise en 2 parties :

Les **EMPLOIS** figurent à gauche c'est-à-dire à **L'ACTIF** du bilan

Les **RESSOURCES** figurent à droite c'est-à-dire le **PASSIF** du bilan

- l'actif se décompose en :
 - Actif immobilisé (classe 2)
 - Actif circulant hors trésorerie (classe 3)
 - Trésorerie actif (classe 5)
- Le passif se décompose en :
 - financement permanent (classe 1)
 - passif circulant hors trésorerie (classe 4)
 - trésorerie passif (classe 5)

3. VARIANTIONS DU BILAN

Il y a des opérations qui ont une incidence sur le résultat de l'exercice comptable (les ventes de marchandises par exemple) et celles qui n'en ont pas.

Dans ce dernier cas il convient de noter que :

- ❖ le règlement d'une créance ne modifie pas le total du bilan, seule varie la composition interne de l'actif
- ❖ le règlement d'une dette entraîne une diminution du total du bilan, tant à l'actif (diminution de la trésorerie) qu'au passif (diminution des dettes)

Remarque :

*les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits classe 7 ne figurent pas au bilan c'est leur différence qui figure (en plus ou en moins) au passif du bilan parmi les capitaux propres

*le total des **Emplois** doit être toujours **Egal** au total des **Ressources** c'est-à-dire **l'actif** doit être **Egal** au **passif**

LA CONSTATION DES FLUX : LES DOCUMENTS

Tout flux financier, (toute opération commerciale et financière) comprend un point de départ et un point d'arrivée

Tout flux financier représente un certain montant et doit être comptablement et fiscalement matérialisé par un **document** celui-ci constitue le **support** de flux qui sera enregistré en comptabilité

1 LES PRINCIPAUX DOCUMENTS

📌 La facture

La facture est un **écrit** établi par le fournisseur et a dresse au client ; cet écrit indique les conditions de ventes des marchandises ou des prestations de services rendus.

📌 La facture d'avoir

Il s'agit d'un **écrit** établi par le fournisseur et adressé au client pour un retour de marchandises non conformes à la commande ou pour une réduction commerciale ou financière supplémentaire ...etc.

📌 Le chèque bancaire

C'est un écrit par lequel une personne appelée tireur donne l'ordre a une autre personne appelée tiré (la banque) de payer une somme déterminée soit a elle-même soit a une autre personne appelée bénéficiaire
Le cheque bancaire est un moyen de paiement

📌 La lettre de change

C'est un document par lequel une personne appelée tireur donne l'ordre à une autre personne appelé tiré de payer à une certaine échéance une somme déterminée à une personne appelé bénéficiaire (généralement le tireur)

La lettre de change est à la fois un moyen de paiement et un moyen de crédit

📌 Le billet à ordre

Alors que la lettre de change est créée a l'initiative du créancier (le fournisseur) le billet a ordre l'est a l'initiative du débiteur (le client) celui-ci s'engage a payer a l'échéance la somme qu'il doit a son bénéficiaire

Le billet à ordre est a la fois un moyen de paiement et un moyen de crédit

2 MODELES DE DOCUMENTS

FACTURE DE DOIT

FOURNISSEUR (ADRESSE COMPLET)		Date..... (CLIENT ADRESSE COMPLETE)	
Facture n°...			
Désignation	Quantité	Prix unitaire	total

Description des biens vendus Remises Port T.V.A Emballages
Net à payer		

LA FACTURE D'AVOIR

FOURNISSEUR (ADRESSE COMPLET)		Date..... (CLIENT ADRESSE COMPLETE)	
Facture n°...			
Désignation	Quantité	Prix unitaire	total
Votre retour T.V.A
NET A DEDUIRE		

LA LETTRE DE CHANGE

ADRESSE DU TIREUR.....	Oujda le
Contre cette lettre de change stipulée sans frais	
Veillez payer	
A l'ordre de	
La somme de	
A l'échéance du	
Signature du tiré	signature du tireur
Domiciliation : banque tiré	

BILLET A ORDRE

ADRESSE DU TIREUR.....

Oujda le

Contre cette lettre de change stipulée sans frais

Veillez payer

A l'ordre de

La somme de

A l'échéance du

signature du tireur

Domiciliation : banque tireur

CHEQUE BANCAIRE

BANQUE MAROCAINE....

B.P.....DH

Payer contre ce cheque

A l'ordre de

Payable a

Bd BRAHIM ROUDANI
RUE PELVOUX MAARIF
CASABLANCA

.....le
010 020 78521 67

FACOGEM

TEL : 022-98-97-64
CHEQUE N°542535

NOTIONS DE BASE SUR LES COMPTES ET LEUR FONCTIONNEMENT

Toute opération commerciale constituant un flux de biens ou un flux de services ou un flux financier s'analyse en **EMPLOIS ET RESSOURCES**

En reprenant cette règle la comptabilité utilise les **COMPTES** et la terminologie correspondante car les tableaux **RESSOURCES/EMPLOIS** ne permettent pas les groupements de flux par nature or il importe de regrouper les ressources et les emplois par catégories homogènes

1 DEFINITION

Le compte est un tableau qui comprend 2 parties identiques distinctes :

- L'une, la partie gauche réservée aux **EMPLOIS** appelée **DEBIT (D)**
- L'autre la partie droite réservée aux **RESSOURCES** appelée **CREDIT (C)**

2 FONCTIONNEMENT

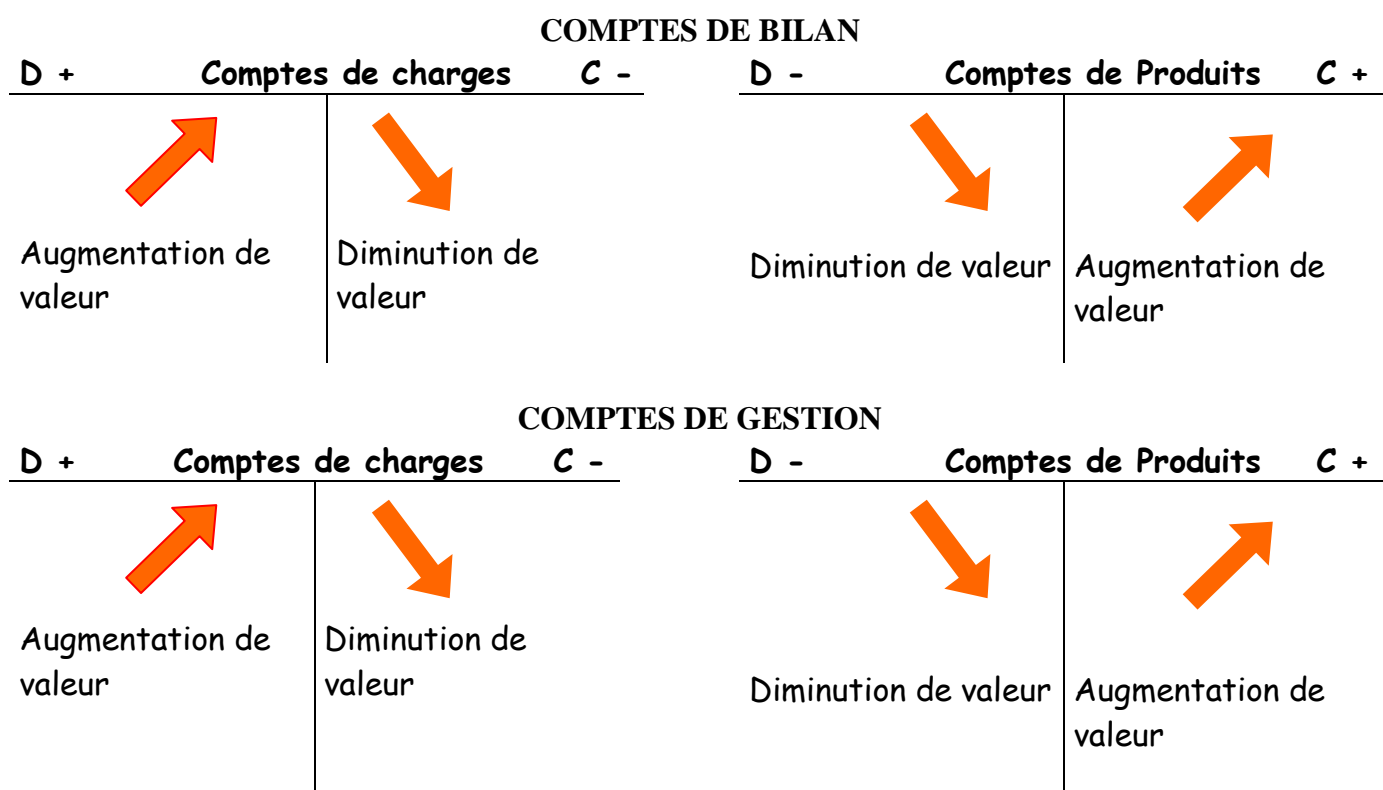
Les comptes peuvent être :

- Soit des **COMPTES DE BILAN**
- Soit des **COMPTES DE GESTION**

- Les comptes de bilan :

- ❖ Un compte de l'**ACTIF** est **débité** lorsqu'il **augmente** de valeur et **crédité** lorsqu'il **diminue** de valeur
- ❖ Un compte du **PASSIF** est **crédité** lorsqu'il **augmente** de valeur et **débité** lorsqu'il **diminue** de valeur
- Les comptes de gestion :
 - ❖ Un compte de **CHARGES** est **débité** lorsqu'il **augmente** de valeur et **crédité** lorsqu'il **diminue** de valeur
 - ❖ Un compte de **PRODUITS** est **crédité** lorsqu'il **augmente** de valeur et **débité** lorsqu'il **diminue** de valeur

Le fonctionnement des comptes peut être schématiquement résumé de la manière suivante



Par ailleurs l'utilisation des comptes fait appel au lexique suivant :

- **Ouvrir un compte** c'est intituler une fiche et éventuellement Porter le solde initiale :
 - * au débit s'il est débiteur
 - * au crédit s'il est créditeur
- **Dépiter un compte** c'est inscrire une opération au débit de ce compte
- **Créditer un compte** c'est inscrire une opération au crédit de ce compte
- **Solder un compte** c'est dégager la **différence** entre le **total du débit** et le **total du crédit** (ou inversement)

- *si le total du débit est supérieur au total du crédit on dit que le solde est débiteur
- *si le total du crédit est supérieur au total du débit on dit que le solde est créditeur
- *si le total du débit est égal au total du crédit on dit que le solde est nul.

On dit le compte est soldé

3 PRINCIPE DE LA PARTIE DOUBLE

Toute opération commerciale donne lieu a un enregistrement dans des comptes en distinguant pour chacune son point de départ (Ressources) de son point d'arrivée (Emploi) il s'agit de la base logique du raisonnement comptable

Dans tous les cas la Ressource est égale a l'Emploi pour chaque flux il en résulte que pour chaque opération

$$\text{DEBIT}=\text{CREDIT}$$

Et pour un ensemble d'opérations :

$$\text{TOTAL DEBIT}=\text{TOTAL CREDIT}$$

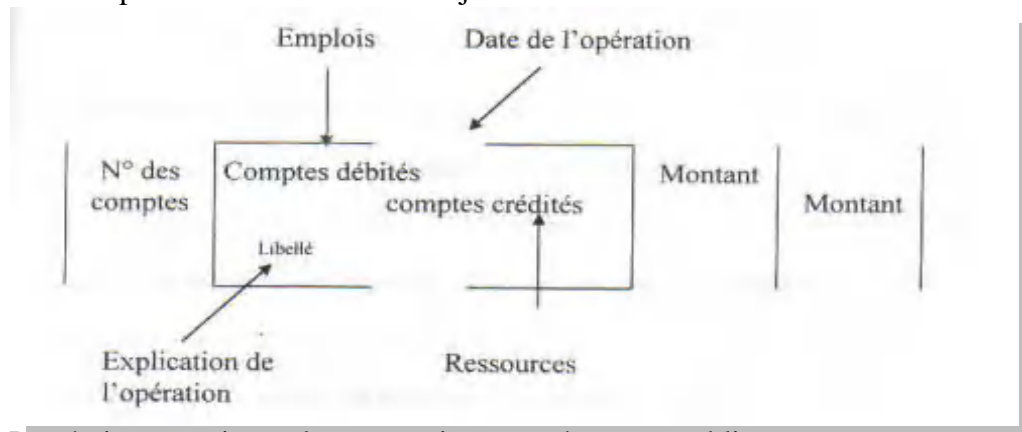
C'est le principe de la partie double.

LE JOURNAL, LE GRAND LIVRE, LA BALANCE

1 LE JOURNAL

Au lieu d'être présentées dans des comptes schématiques les opérations commerciales sont enregistrées chronologiquement dans un registre appelé **journal** celui-ci doit être obligatoirement tenu dans l'entreprise

Voici la présentation matérielle du journal :



Les écritures au journal sont ensuite reportées au grand livre.

2 LE GRAND LIVRE

Le grand livre représente **tous** les comptes tenus par l'entreprise

3 LA BALANCE

La balance est un tableau récapitulatif et exhaustif des comptes de l'entreprise à une date donnée chaque compte est représenté par son numéro son intitulé son total débit son total crédit et son solde

Voici un exemple de balance

Balance à la (date)

Numéros des comptes	Intitulé des comptes	totaux		solde	
		débits	crédits	Débiteurs	créditeurs

	Totaux	X	Y	X'	Y'
--	--------	---	---	----	----

Une balance est un instrument de contrôle en application du principe de la partie double

Total débit = total crédit

X = Y

Total des soldes débiteurs = total des soldes créditeurs

X' = Y'

Total au journal = total de la balance

Pour établir une balance il est recommandé de suivre les étapes suivantes

- Cumulé les comptes c'est-à-dire total débit total crédit
- Inscrire tous les comptes dans la balance
- Totaliser les colonnes et vérifier l'égalité total colonne débits = total colonne crédits
- Tirer dans la balance même le solde de chaque compte et l'inscrire dans la colonne correspondante vérifier l'égalité total des soldes débiteurs = total des soldes créditeurs

LE COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES

Le compte de produits et de charges (C.P.C) est un état de synthèse qui joue un double rôle :

- Il permet de déterminer le résultat de l'entreprise par la confrontation des produits et des charges de l'exercice
- Il permet de calculer toute une série de résultats expliquant ainsi la formation du résultat net global de l'entreprise

Matériellement le C.P.C se présente sous la forme d'un tableau dont le calcul en cascade des différents résultats pouvant être schématisé de la manière suivante

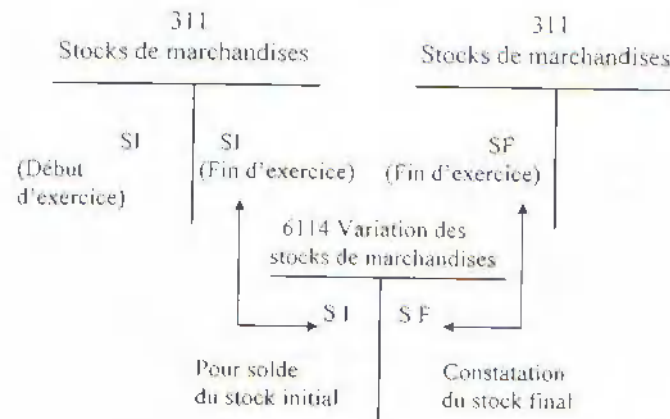
- » Produits d'exploitation - charges d'exploitation = **résultat d'exploitation**
- » Produits financiers - charges financières = **résultat financier**
- » résultat d'exploitation + résultat financier = **résultat courant**
- » produits non courants - charges non courantes = **résultat non courant**
- » résultat courant + résultat non courant = **résultat avant impôt**
- » résultat avant impôt + impôt sur les résultats = **résultat net**

Remarque :

Les stocks en tant que comptes (classe 3 du plan comptable) ne figurent pas dans le C.P.C

Comptablement au moment de l'établissement des documents de synthèse (bilan, C.P.C) le stock initial est soldé alors que le stock final est constaté

Le schéma suivant illustre cet aspect comptable des stocks :



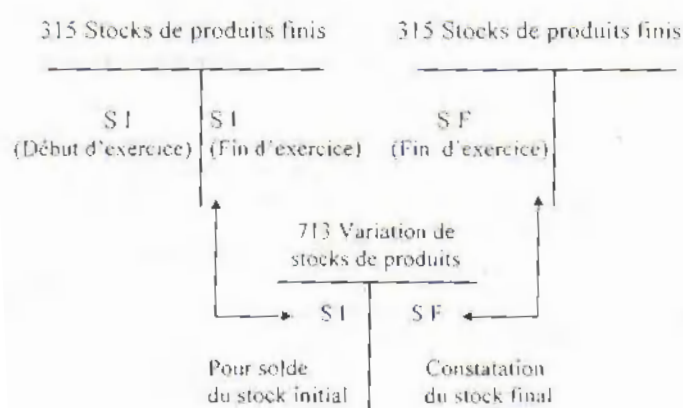
Le compte 6114 « variation de stocks de marchandise » quel que soit son solde est **cumulé** avec le compte 6111 « achat de marchandises »

Ce cumul figure dans le C.P.C dans le compte 611 « achat revendus de marchandises » par conséquent ni le compte 6111 « achat de marchandises »

Ni le compte 311 « stock de marchandises » **ni figurent** dans le C.P.C

Concernant le stock de matières et fournitures consommables il faut tenir compte du même raisonnement que pour le stock de marchandises le cumul de compte 6124 « variation des stocks de matières et fournitures » et du compte 6121 « achats de matières premières et fournitures consommables » figure dans le C.P.C dans le compte 6122 « achat consommés de matières et fournitures »

Concernant le stock de produit finis (ou de produits en cours ou de produits intermédiaires et produits résiduels) leur traitement comptable est illustré par le schéma suivant



Le compte 713 « variation des stocks de produits » **figure** dans le C.P.C parmi les produits d'exploitation en dessous du compte 712 « ventes de biens et services produits »

LES ACHATS, LES VENTES, LA T.V.A

1 la T.V.A

La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt indirect qui frappe les opérations économiques facturée par l'entreprise et supporté par le consommateur

Au niveau de l'entreprise la **T.V.A ne peut être considérée comme une charge**

L'entreprise facture la T.V.A à son client pour le compte de l'Etat mais elle ne verse pas la totalité de la T.V.A facturée l'entreprise déduit la T.V.A qu'elle a supportée lors des achats auprès de ses fournisseurs

L'entreprise ne verse en définitive que la différence entre la taxe sur les ventes et la taxe sur les achats et frais (il faut tenir compte de **la règle de décalage d'un mois pour la récupération de la T.V.A payée aux fournisseurs d'exploitation**)

Sur la base imposable (prix hors taxes) cinq taux peuvent être appliqués selon la nature des biens et services

- taux réduits 7% 10% et 14%
- taux normal 20 %
- taux majoré 30%

2 LES ACHATS ET LES VENTES

2.1 GENERALITES

Lors des ventes de marchandises ou de produits ou prestations de services l'entreprise établit un document la facture

Cet écrit constitue la base de l'enregistrement comptable

La facture se compose de 2 parties

- **l'en tête** qui comporte les références commerciales du fournisseur (non adresse du fournisseur et du client)
- le corps de la facture qui comprend la désignation des marchandises vendus quantités prix unitaire montant hors taxe montant T.V.A prix toute taxes comprise (TTC)

Accessoirement le corps de la facture peut comprendre les diverses réductions venant du prix hors taxe et divers éléments pouvant s'ajouter au prix tels le transport et les emballages

2.2 LES REDUCTIONS

Il y a 4 types de réductions dont 3 à caractère commercial et une à caractère financier

Réductions commerciales

- **Rabais** : réduction sur les prix pour tenir compte d'un défaut de qualité des marchandises vendues
- **Remise** : réduction habituellement accordée en considération de la relation client/fournisseur ou de l'importance des achats
- **Ristourne** : réduction accordée sur un ensemble d'opérations réalisées avec un même client pendant une période donnée (ristourne trimestrielle, annuelle...)

Réductions financières

- **Escompte** : réduction accordée aux clients qui paient leur facture avant la date normale d'exigibilité

Exemple : escompte accordé pour paiement comptant

Escompte pour paiement à 30jours alors que l'échéance habituelle est de 90 Jours

Remarque :

Les rabais, les remises et les ristournes qui figurent sur la facture de doit ne sont jamais comptabilisés

Ecritures comptables types

- Chez le client

		<i>date</i>			
6111 3455	Achats de marchandises Etat T.V.A récupérable sur charges			<i>Net COM</i> T.V.A	
4411			Fournisseurs		T.T.C
		<i>date</i>			

➤ Chez le fournisseur

		date			
3421	Clients			T.T.C	
7111 4455			Ventes de marchandises Etat T.V.A facturée		NET COM T.V.A
		date			

2.3 LES MAJORATIONS

Il s'agit le plus souvent de frais de transport et des emballages

Frais de transport

- **Cas du transport à la charge du fournisseur :**

Le montant des frais de transport est inscrit au **débit** du compte 61426 « transport sur ventes ».

- **Frais de transport à la charge du client mais payé par le fournisseur au départ de la marchandise :**

Le montant des frais de port payé par le fournisseur est inscrit au **Débit** du compte 61426 « transports des ventes » ce compte est **soldé** lorsque le fournisseur facture le montant exact du transport

Remarque :

Lorsque le port est *assuré* par les **propres moyens de transport de l'entreprise** c'est compte 71276 « ports et frais accessoires facturés » qui est *crédité* du montant du transport facturé au client

- **les emballages**

2 grandes catégories d'emballages :

➔ Les emballages perdus

➔ Les emballages récupérables

- **les achats d'emballages**

Les achats d'emballages par une entreprise s'analysent selon la nature de ceux-ci :

➔ Soit comme une **acquisition d'immobilisation** s'il s'agit d'emballages récupérables (compte 2333 « emballage récupérables identifiables »)

➔ Soit comme un **achat d'emballage** s'il s'agit d'emballages non identifiables ou d'emballages perdus ou d'emballages à usage mixte (compte 6123 « achats d'emballages »)

- **les consignations d'emballages**

➔ **La consignation**

■ *chez le fournisseur*

ECRITURE TYPE

		date			
--	--	------	--	--	--

3421	clients		X	
7111		Ventes de marchandises		X
4455		Etat T.V.A facturée		X
4425		Clients-dettes pour emballages et matériel consignés		X

■ Chez le client

		Date		
6111	Achats de marchandises		X	
3455	Etat T.V.A récupérable sur charges		X	
3413	Fournisseur – créance pour emballages et matériel à rendre		X	
4411		Fournisseurs		X
		Date		

Remarque :

La consignation des emballages n'est ni un produit pour le fournisseur ni une charge pour le client

→ Le retour des emballages

■ Chez le fournisseur

ECRITURE TYPE

		Date		
4425	Clients – dettes pour emballages et matériel consignés		X	
3421		Clients		X
		Date		

■ Chez le client

Ecriture type

		Date		
4411	Fournisseurs		X	
3413		Fournisseurs – créance pour emballages et matériel à rendre		X
		Date		

Remarque

Si non restitution des emballages le prix de consignation est un produit par le fournisseur enregistré dans le compte 7127 « ventes et produits accessoires » et une charge pour le client enregistrée dans le compte 6123 « achats d'emballages » (ne pas oublier de décomposer le prix de consignation en hors taxe et en T.V.A)

Si le retour des emballages est effectué à un prix inférieur au prix de consignation différence est une charge pour le client inscrite dans le compte 61317 « malis sur emballages rendus » et un produit pour le

fournisseur inscrit dans le compte 71275 « bonis sur reprises d'emballage consignés » (ne pas oublier de décomposer les « malis » et les « bonis » en hors taxe et en T.V.A).

LES AVOIRS

Les factures d'avoir appelées aussi notes de crédit sont établies par le fournisseur dans 2 cas :

➔ Réductions accordées par le fournisseur postérieurement à la facturation

➔ Retours de marchandises au fournisseur

1 LES REDUCTIONS COMMERCIALES SUR FACTURES D'AVOIR

ECRITURE TYPE

■ Chez le fournisseur

		Date		
7119 4455	R.R.R accordés par l'entreprise Etat T.V.A facturée		X X	
3421		Clients		X
		Date		

■ Chez le client

		Date		
4411	Fournisseurs		X	
6119 3455		R.R.R obtenus sur achats Etats T.V.A récupérable sur charges		X X
		Date		

2 LES REDUCTIONS FINANCIERES SUR FACTURES D'AVOIR

■ Chez le fournisseur

ECRITURE TYPE

		Date		
6386 4455	Escomptes accordés Etats T.V.A facturée		X X	
3421		clients		X
		Date		

■ Chez le client

ECRITURE TYPE

		Date		
4411	Fournisseurs		X	
7386 3455		Escomptes obtenus Etat T.V.A récupérable sur les charges		X X
		Date		

3 LES RETOURS DE MARCHANDISES

La facture d'avoir concernant les retours de marchandises annule en totalité ou en partie une facture d'achat elle traduit donc une réduction de flux

L'enregistrement comptable de la facture d'avoir fait intervenir les mêmes comptes que pour un achat **mais en inversant les sens Débit – crédit**

■ Chez le fournisseur

ECRITURE TYPE

		Date		
7111	Ventes de marchandises Etat T.V.A facturée		Clients	X
4455				X
3121				X
		Date		

■ Chez le client

		Date		
4411	Fournisseurs		Achats de marchandises Etat T.V.A récupérable sur les charges	X
6111				X
3455				X
		Date		

LES EFFETS DE COMMERCE

1 DIFFERENTS TYPES D'EFFETS DE COMMERCE

Les effets de commerce sont des moyens de crédit ils sont au nombre de 2 :

- ➔ **La lettre de change** (ou traite) tirée par le fournisseur (tireur) sur le client (tiré)
- ➔ **Le billet à ordre** souscrit par le client (souscripteur) à l'ordre du fournisseur (bénéficiaire)

2 ENREGISTREMENT COMPTABLE

La lettre de change et le billet à ordre sont pour le créancier des « **effets à recevoir** » et pour le débiteur des « **effets à payer** »

- ➔ L'entrée en portefeuille des effets à recevoir
- ➔ Lettres de change tirées par l'entreprise sur les clients
- ➔ Billets à ordre souscrit à l'ordre de l'entreprise par les clients
- ➔ Lettres de change ou billets endossés à l'ordre de l'entreprise

ECRITURE COMPTABLE TYPE

		Date		
3425	Clients – effets à recevoir		Clients	X
3421				X
		Date		

➔ **La sortie des effets à recevoir**

Encaissement direct

Cas très rare dans la pratique

➔ **Endossement à l'ordre d'un tiers**

Cas très rare dans la pratique

➔ **Remise à l'escompte**

Au lieu d'attendre l'échéance pour encaisser l'effet l'entreprise peut escompter celui-ci auprès d'une banque

Celle-ci verse les fonds à l'entreprise sous déductions des agios (charges externes) et des intérêts (charges financières).

ECRITURE COMPTABLE TYPE

		Date		
5141	Banque (net)		X	
6147	Services bancaires		X	
6311	Intérêts bancaires et sur opérations de financement		X	
3455	Etat T.V.A récupérables sur les charges		X	
5520		Crédits d'escompte		X
		Date		

==> Attention : cette écriture comptable ne peut être enregistrée qu'après réception l'entreprise de l'avis de crédit envoyé par la banque dans le cas contraire aucune écriture comptable n'est enregistrée

Remarque

Le compte « clients – effets à recevoir » ne sera soldé qu'à la date d'échéance de l'effet

		Date		
5520	Crédits d'escompte		X	
3425		Clients – effets à recevoir		X
		Date		

→ Remise à l'encaissement

Pour éviter de supporter des charges d'intérêts l'entreprise peut préférer la remise à l'encaissement au lieu de la remise à l'escompte

La remise à l'encaissement consiste à remettre un effet à la banque **quelques jours** seulement **avant la date d'échéance** de celui-ci

ECRITURES TYPES

→ Remise à l'encaissement

		Date		
5113	Effets à l'encaissement		X	
3425		Clients – effets à recevoir		X
		Date		

→ Encaissement

		Date		

5141	Banque		X	
6147	Services bancaires		X	
5113		Effets à l'encaissement		X
		Date		

3 RENOUELEMENT DES EFFETS DE COMMERCE

Lorsqu'un client se rend compte qu'il ne pourra pas régler un effet de commerce à l'échéance il peut demander une prolongation d'échéance à son fournisseur

Le fournisseur accepte le plus souvent et modifie l'échéance de l'effet si ce dernier est encore en portefeuille il arrive parfois que des frais et de intérêts de retard soient réclamés au client ils sont alors portés à son compte afin de tenir compte du retard de paiement ils majorent ainsi le nominal du nouvel effet

4 EFFET IMPAYES

Le porteur d'un effet impayé peut réclamer à son débiteur le nominal de l'effet les intérêts de retard à partir de la date d'échéance et divers frais

Les écritures comptables types dépendent des différents cas suivants :

- L'effet impayé peut avoir été présenté par le tireur lui-même
- L'effet impayé peut avoir été présenté par un tiers s'il a été endossé
- L'effet impayé peut avoir été présenté par un établissement financier lors d'une remise à l'encaissement ou à l'escompte

LES REGLEMENTS

1 LES REGLEMENTS EN ESPECES

Les règlements en **espèces** sont au **crédit** du compte 516 **caisses**

Le compte **caisse** ne peut **jamais** présenter un solde créditeur

2 LES REGLEMENTS EFFECTUES PAR LA BANQUE

Les règlements **bancaire** sont portés au crédit du compte 5141 **banque**

Le compte **banque** peut présenter un solde créditeur (découvert)

Cas des remises de chèques en banque

Lors de la réception d'un chèque d'un client l'**enregistrement comptable** de cette opération s'effectue en **3 étapes**

➤ Réception du chèque

		Date		
51111	Chèque en portefeuille		X	
3421		Client		X
		Date		

➤ Remise du chèque à la banque

		Date		
51112	Chèques à l'encaissement		X	
51111		Chèques en portefeuille		X
		Date		

➤ **Réception de l'avis de crédit (encaissement du chèque)**

		Date			
5141	Banque			X	
51112			Chèques à l'encaissement		X
		Date			

Remarque :

Dans la pratique on respecte rarement les 3 étapes en question on « se contente » très souvent de débiter la banque et de créditer le client

3 LE REGLEMENTEFFECTUES PAR CHEQUES POSTAUX

Même raisonnement que les règlements effectués par la banque

LES CHARGES DE PERSONNEL

1 GENERALITES

Les charges de personnel constituent toujours l'une des charges les plus importantes d'une entreprise Il convient de ne pas confondre salaire brut et salaire net

▪ **Le salaire brut**

Il comprend :

- » Le salaire de base
- » Les avantages en nature
- » Les primes
- » Les heures supplémentaires

• **Le salaire net**

Il est obtenu après avoir déduit du salaire brut les retenues sur salaire celles-ci comprennent essentiellement :

- » La cotisation salariale de sécurité sociale sur salaire plafonné a 5000 DH par mois
- » L'impôt général sur les revenus (IGR)
- » Les avances et les acomptes
- » Les oppositions sur salaire

2 LES CHARGES SOCIALES PATRONALES

En plus du salaire brut l'employeur supporte un certain nombre de charges dites patronales

3 LES SUPPORTS DE LA PAIE

- » Le bulletin de paie
- » Le livre de paie

Exemple de bulletin de paie

BULLETIN DE PAIE

BULLETIN DE PAIE N°

Établit-le

Période du au

Nom et prénoms

Né le N° d'Imma. CNSS

Date d'entrée en service N° au R.C.P

Heures Normales : à =

Supplémentaire : à =

: à =

Prime d'ancienneté à =

SALAIRE BRUT =

Primes et avantages divers :

Transport =

..... =

..... =

TOTAL DU =

A déduire

IGR

C.N.S.S

TOTAL A DEDUIRE

Acomptes =

Oppositions =

NET A PAYER =

Payé le

4 LES DIFFERENTS PHASE COMPTABLE DE LA PAIE

- » Enregistrement des avances et acomptes dans le compte 3431 « avances et acomptes au personnel »
- » Etablissement du bulletin de paie
- » Enregistrement du bulletin de paie
- » Règlement des salaires
- » Calculs et enregistrement des charges patronales
- » Règlement des charges salariales et patronales

ECRITURE TYPE◆ **Avances et acomptes**

		Date		
3431	Avances et acomptes au personnel		X	
5141 Ou 5161		Banque		X
		Caisse		X
		Date		

◆ **Enregistrement du bulletin de paie**

		Date		
6171	Rémunération du personnel			Salaire brut
3431			Avances et acomptes au personnel	X
4441			Caisse nationale de sécurité sociale	X
4452			Etat I.G.R	X
4432			Rémunération dues au personnel	X
		Date		

◆ **Règlement des salaires**

		Date		
4432	Rémunération dues au personnel			X
5141 Ou 5161			Banque	X
			Caisse	X
		Date		

◆ **Règlement des charges patronales**

		Date		
6174	Charges sociales			X
4441 4445			C.N.S.S mutuelles	X X
		Date		

◆ **Enregistrement des charges salariales et patronales**

		Date		
4441 4445	C.N.S.S Mutuelles			X X
5141 Ou 5161			Banque	X
			Caisse	X
		Date		

LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent tous les **biens destinés à rester durablement dans l'entreprise**

1 LES COMPTES D'IMMOBILISATIONS

Le plan comptable les classe en 4 catégories :

1.1 LES IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (compte 21)

Comme l'indique leur nom il ne s'agit pas de véritables immobilisations.

Les immobilisations en non-valeurs sont des charges d'exploitation que l'entreprise peut immobiliser il s'agit des frais de constitution (publicité prospection) engagés lors de la création ou de l'extension de l'entreprise

1.2 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (compte 22)

Ce sont des biens qui n'ont pas de « corps » c'est-à-dire non représentés matériellement par exemple le fonds commercial (valeur des éléments incorporels telle que la clientèle versée lors du rachat d'une entreprise existante)

1.3 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (compte 23)

Il s'agit des biens qui ont un « corps » dont l'entreprise est propriétaire on peut citer les comptes d'immobilisations corporelles suivants :

Terrains ; constructions ; installations technique : matériel et outillage ; matériel de transport : matériels de bureau et aménagement divers ; mobilier

1.4 LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (compte 24/25)

Elles comprennent :

- D'une part les titres donnant un droit de créance à l'entreprise par exemple prêts au personnel dépôts et cautionnement versés
- D'autre part les titres donnant un droit de propriété à l'entreprise par exemple les titres de participation

2 ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

L'acquisition d'une immobilisation corporelle ou incorporelle doit être comptabilisée à son **coût d'achat** Le coût d'achat comprend le prix d'achat et les frais d'achats tels que les frais de transport et de mise en service

ECRITURE TYPE

		Date		
2	Immobilisations		X	
1486		Fournisseurs d'immobilisations (si le délai d'exigibilité est supérieur à 12 mois)		X
Ou 4481		Dettes sur acquisition d'immobilisations (si le délai d'exigibilité est inférieur ou égal à 12 mois)		X
		Date		

Remarque :

- Les avances versées sur des commandes d'immobilisations sont inscrites dans le compte 2397 « avances acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles »
- Si l'entreprise produit elle-même une immobilisation la contrepartie du coût de l'immobilisation inscrite au débit du compte immobilisations est enregistrée au crédit du compte 714 « immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même »

LES AMORTISSEMENTS

A la clôture de l'exercice comptable chaque entreprise doit effectuer l'inventaire ceci lui permet de connaître aussi exactement que possible la valeur de l'actif du passif des charges et des produits de l'entreprise pour l'exercice qui s'achève

Pour cela il est nécessaire

De dresser :

- Un tableau des immobilisations et des amortissements
- Un état des stocks
- Un état des créances et des dettes
- D'évaluer les pertes probables sur ces créances les rabais promis non encore accordés ou obtenus
- ...Etc.

1 SYSTEME D'AMORTISSEMENT

Pour faciliter le mécanisme des amortissements il convient de retenir les remarques suivantes :

- L'immobilisation est enregistrée au coût d'acquisition celui-ci constitue la base d'amortissement
- Le taux d'amortissement constant est égal à $100 : \text{durée de vie de l'immobilisation}$
- L'annuité appelée aussi dotation correspond au montant de l'amortissement annuel
- La valeur nette d'amortissement (V.N.A) correspond à la différence entre la base d'amortissement et les amortissements cumulés

La dotation d'amortissement se calcule en fonction du système d'amortissement pratiqué par l'entreprise

■ Système d'amortissement linéaire ou constant

- Taux d'amortissement $= \frac{100}{n}$ (n étant la durée de vie de l'immobilisation)

- La dotation d'amortissement = $\frac{\text{coût d'acquisition de l'immobilisation}}{n}$
ou
 $\frac{=\text{cout d'acquisition} \times t}{100}$

Remarque :

Le montant de la dotation d'amortissement se calcule à partir du **1^{er} jour du mois d'acquisition** donc la dotation peut se calculer « prorata temporis » dans le cas où l'immobilisation est acquise en cours d'année en conséquence **la dernière dotation est le complément de la 1^{ere} dotation pour compléter l'annuité**

■ Système d'amortissement dégressif :

- Taux d'amortissement = taux constant x le coefficient défini par l'administration fiscale
- La dotation d'amortissement = taux x le cout d'acquisition de l'immobilisation **diminuée** des amortissements cumulés des années précédentes
- Les coefficients sont de :
 - ❖ 1.5 si la durée de vie de l'immobilisation est comprise entre 3 et 4 ans
 - ❖ 2 si elle est comprise entre 5 et 6 ans
 - ❖ 3 si elle est supérieure à 6 ans

Remarque :

La 1^{ere} annuité dégressive se calcule à partir du mois d'acquisition l'amortissement s'apprécie en mois

Le calcul des derniers annuités est particulier si le taux dégressif devient égal ou inférieur au taux obtenu en faisant 100% nombre d'années restant à courir il faut retenir comme annuité :

$$\frac{\text{Valeur nette d'amortissements}}{\text{Nombre d'années restant à amortir}}$$

Exemple :

Un matériel industriel a été acquis le 01/10/2007 pour 70 000 DH hors taxes

Sa durée de vie est de 5 ans

Soit présenter le tableau d'amortissement

Le taux d'amortissement constant est de $\frac{100}{5} = 20\%$

Le taux dégressif est de $20\% \times 2 = 40\%$

Tableau d'amortissement

Années	Valeur nette d'amortissement	Annuités	Annuités Cumulées	Taux Dégressif	Taux linéaire
2007 (3mois)	70 000	7 000 (1)	7 000	40%	100 / 5 = 20%
2008	63 000	25 200	32 200	40%	100/4 = 25%
2009	37 800	15 120	47 320	40%	100/3=33%
2010	22 680	9 072	56 392	40%	100/2.75=36%
2011	13 608	7 776 (2)	64 168	-	100/1.75=57%
2012 (9mois)	5 832	5832	70 000	-	100/1=100%

(1) $\frac{70\,000 \times 40 \times 3}{1200} = 7\,000$

(2) Au début de l'année 1999 le nombre d'années restant à amortir de 2 ans 9 mois soit 33 mois

(3) Lorsque le taux linéaire est **supérieur** par rapport au taux dégressif celui-ci est abandonné au profit de celui-là

2 COMPTABILISATION

Les comptes d'amortissement sont :

- 281 amortissement des immobilisations en non-valeurs
- 282 amortissement des immobilisations incorporelles
- 283 amortissement des immobilisations corporelles

Ils sont **crédités** par le **débit** du compte 619 dotations d'exploitation

LES CLIENTS DOUTEUX

1 DEFINITION

Les provisions pour dépréciation constatent un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant des causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles

Dès qu'une moins-value est probable des provisions sont comptabilisées sur les éléments d'actif non amortissables tels les stocks les créances

2 COMPTABILISATION

La provision pour dépréciation est enregistrée comme suit :

		Date		
619	Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation			X
39			Provisions pour dépréciation des comptes de l'actif circulant	X
		Date		

Dans certains cas la provision peut être soit annulée soit diminuée voici l'écriture comptable type

		Date		
39	Provisions pour dépréciation des comptes de l'actif circulant			X
719			Reprises sur provisions pour dépréciation	X
		Date		

Les comptes à retenir sont :

- 3421 clients
- 3424 clients douteux ou litigieux
- 619 D .E aux provisions pour dépréciation
- 6182 pertes sur créances irrécouvrables
- 719 reprises sur provisions pour dépréciation

Les créances douteuses ou litigieuses :

Lorsque le règlement d'une créance est incertain il y a lieu en vertu du **principe de prudence** de le constater en comptabilité et de constituer une provision pour dépréciation

Constatation de la créance douteuse ou litigieuse :

La créance dont le règlement apparaît comme incertain est **transférée** pour son montant T.T.C.

		Date		
3424	Clients douteux ou litigieux			X
3421			Clients	X
		Date		

Constitution de la provision pour dépréciation

La perte probable sur la créance (totale ou partielle) est calculée sur le montant **hors taxes**

		Date		

6196	Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant		X	
3942		Provisions pour dépréciation des clients douteux ou litigieux		X
		Date		

- **Sort de la provision pour dépréciation**

La provision pour dépréciation est ajustée en fonction des prévisions cet ajustement se traduit :

- ❖ Soit par une **augmentation** de la perte probable

La provision est augmentée par une écriture identique à celle de la constitution

- ❖ Soit par une **diminution** de la perte probable

La provision est diminuée

ECRITURE TYPE

		Date		
3942	Provisions pour dépréciation des clients douteux ou litigieux		X	
7196		Reprises sur provision pour dépréciation de l'actif circulant		X
		Date		

- **Les créances irrécouvrables :**

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable il est possible de la solder sans passer par le compte « clients douteux ou litigieux »

ECRITURE TYPE

		Date		
6182	Pertes sur créances irrécouvrables		X	
4455	Etat T.V.A facturée		X	
3121		Clients		X
		Date		

Remarque :

Il est possible de débiter le compte 6585

« Créances devenues irrécouvrables » au lieu du compte 6182 ci-dessus lorsque la perte présente le caractère d'une **opération non courante**

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

1 DEFINITION

Les provisions pour risques et charges sont des provisions évaluées à la clôture de l'exercice (inventaire) et destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine

2 COMPTABILISATION

- **Constitution de la provision pour risques et charges**

La constitution de la provision pour risques et charges s'effectue comme pour une provision pour dépréciation mais le compte crédité est un compte de passif selon la nature du risque le compte débité est soit :

- » 6195 « D.E.P pour risques et charges » lorsque le risque sur la charge concerne l'exploitation normale
- » 6393 « D.E.P pour risques et charges financières » lorsque le risque ou la charge affecte l'activité financière de l'entreprise
- » 6595 « dotation non courantes aux provisions pour risques et charges » lorsque le risque ou la charge a un caractère non courant

ECRITURE TYPE

		Date		
6195 Ou 15 Ou 45	D.E .P pour risques et charges		X	
		Provisions durables pour risques et charges (survenance de la charge dans plus d'un an)		X
		Autres provisions pour risques et charges (survenance de la charge dans moins d'un an)		X
		Date		

- **Sort de la provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont ajustées comme les provisions pour dépréciation

ECRITURE TYPES

➤ **En cas d'augmentation de la provision**

		Date		
6195 Ou 6393 Ou 6595	Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges Dotations aux provisions pour risques et charges financières Dotations non courantes aux provisions pour risques et charges		X X X	
15 Ou 45		Provision durables pour risques et charges Autres provisions pour risques et charges		X X
		Date		

➤ **En cas de diminution de la provision**

		Date		
15 Ou 45	Provisions durables pour risques et charges Autres provisions pour risques et charges		X X	
7195 Ou 7393 Ou 7595		Reprises sur provisions pour risques et charges Reprises sur provisions pour risques et charges financiers Reprises non courantes sur provisions pour risques et charges		X X X
		Date		

LES REGULARISATIONS DES CHARGES ET DES PRODUITS

Conformément au principe de spécialisation des exercices l'entreprise ne doit prendre dans ses comptes de gestion que les charges et les produits afférents à l'exercice concerné

Or, au cours de l'exercice les comptes de gestion sont mouvementés pour des montants qui ne correspondent pas à l'exercice en question donc des régularisations sont nécessaires pour :

- **Exclure** de l'exercice concerné les charges et les produits déjà enregistrés en comptabilité qui ne concernent pas l'exercice clôturé ce sont **les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance**
- **Inclure** dans les comptes de gestion de l'exercice qui s'achève les charges et les produits non encore comptabilisés car il manque les documents justificatifs ce sont **les charges à payer et les produits à recevoir**

1 LES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont des charges enregistrées au cours de l'exercice alors qu'elles concernent l'exercice suivant il faut donc éliminer la part des charges qui couvre une partie de l'exercice suivant

ECRITURE TYPE

		Date		
3491	Charges constatées d'avance			X
6			Comptes de charges concernés	X
		Date		

Exemple

Le 1/11/N l'entreprise règle par chèque bancaire la prime d'assurance pour un montant de 12 000 DH pour la période allant du 1/11/N au 31/10/N+1

Enregistrement au journal de l'entreprise les écritures du règlement et a la clôture de l'exercice N

		1/11/N		
6134	Primes d'assurances			12 000
5141			Banque	12 000
		31/12/N		
3491	Charges constatées d'avance			10 000
6134			Primes d'assurances	10 000
	Prime payée d'avance pour la période du 1/11/N au 30/10/N+1 12 000 x 10/12			
		Date		

La charge qui concerne l'exercice est de
12 000 – 10 000 = 2000

Remarque

Lors de la réouverture de l'exercice suivant le compte 3491 doit être soldé

		Date		
6134	Primes d'assurances			X
3491			Charges constatées d'avance	X

		Date			
--	--	------	--	--	--

2 LES CHARGES A PAYER

Elles sont enregistrées :

- Au débit d'un compte de charges qui se rattache à l'exercice pour le montant hors taxes la T.V.A récupérable étant enregistrée séparément dans le compte correspondant
- Au crédit d'un compte de charges à payer (compte de bilan) rattaché aux comptes de tiers concernés par la dette et dont les principaux sont :
 - ❖ 4417 fournisseurs-factures non parvenues
 - ❖ 4427 R.R.R-avoir à établir
 - ❖ 4437 charges de personnel à payer
 - ❖ 4447 charges sociales à payer
 - ❖ 4493 intérêts courus et non échus à payer

Remarque :

Les charges à payer sont soldées à la réouverture de l'exercice suivant par contre-passation des écritures passées lors des travaux de fin d'exercice

3 LES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont des produits comptabilisés avant que les prestations les justifiant aient été effectuées

Exemple

- Facture envoyées aux clients alors que les marchandises n'ont pas été livrées
- Loyers et intérêts correspondant à l'exercice suivant ont été encaissés et comptabilisés au cours de l'exercice

ECRITURE TYPE

		Date			
7	Comptes de produits concernés			X	
4491		Produits constatés d'avance			X
		Date			

4 LES PRODUIT A RECEVOIR

Les produits à recevoir sont les produits acquis à l'entreprise mais ils n'ont pas encore fait l'objet d'une facture ils sont généralement encaissés au cours des exercices suivants

Comptablement les produits à recevoir sont enregistrés

- Au débit du compte de produits concernés
- Au crédit du compte de produits à recevoir dont les principaux sont les suivants
 - 3417 R.R.R à obtenir avoirs non encore reçus
 - 3427 clients –factures à établir et créances sur travaux non encore facturables
 - 3487 créances rattachées aux autres débiteurs

Exemple

Des marchandises livrées par l'entreprise en décembre N mais ne sont pas encore facturées

Remarque

Les produits constatés d'avance et les produits à recevoir sont soldés à l'ouverture de l'exercice suivant

DEUXIEME PARTIE

LES EXERCICES

LES FLUX

EXERCICE N°1

Les flux financiers de l'entreprise AHMED on extrait

Les renseignements suivants

- Encaissement en espèces de la facture du client Mehdi4 750
- Règlement en espèces de la facture du fournisseur Ismail.....1 250
- Paiement du loyer en espèces2 300
- Emprunt a la banque1 950
- Règlement de la facture du garagiste (en espèces).....590

TRAVAIL A FAIRE

➤ Analyser ces opérations en RESSOURCES et en EMPLOIS

EXERCICE N°2

Monsieur AZIZ a créé une entreprise individuelle et a effectué les opérations suivantes

- Emprunt a la banque300 000
- Achats de marchandises a crédit22 000
- Acquisition d'un local par cheque.....300 000
- Déposé des espèces en caisse (retirées de la banque).....10 000
- Déposé des espèces en banque8 000

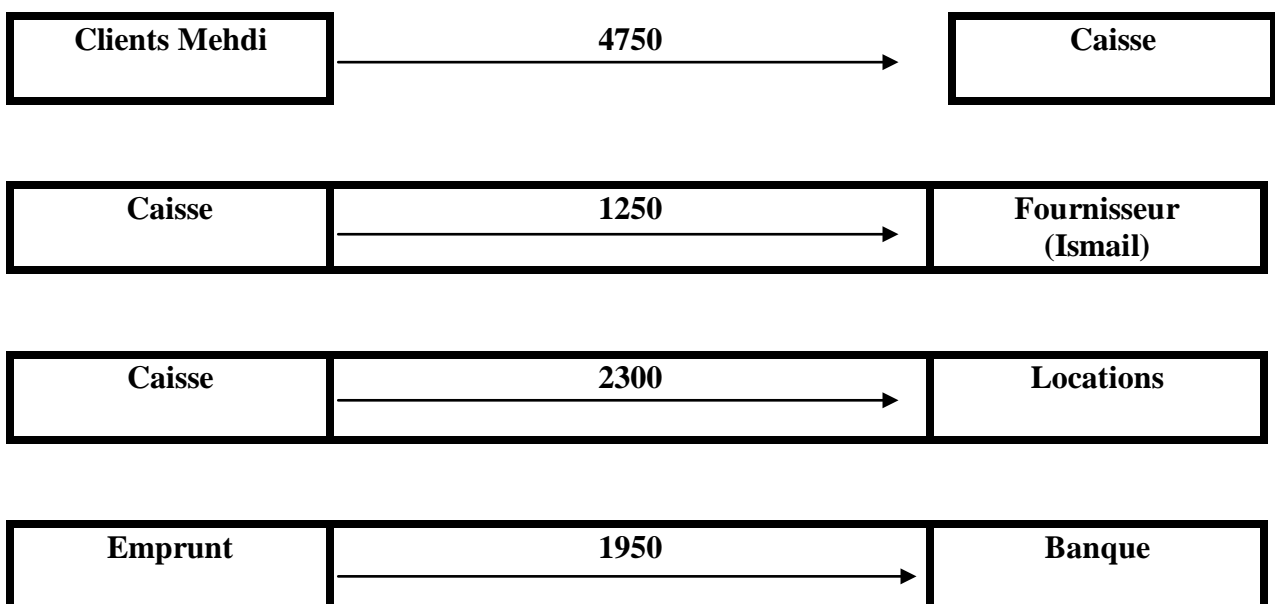
TRAVAIL A FAIRE

Présenter le tableau des EMPLOIS et des RESSOURCES de l'entreprise AZIZ

Vérifier l'égalité EMPLOIS=RESSOURCES

SOLUTIONS

SOLUTION EXERCICE N°1



Caisse	590	Fournisseur (garagiste)
--------	-----	----------------------------

SOLUTION EXERCICE N° 2

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Operations	EMPLOIS		RESSOURCES	
	Eléments	Montant	Eléments	Montant
Emprunt a la banque	Banque	300 000	Emprunt	300 000
Achat de marchandises	Marchandises	22 000	Fournisseurs	22 000
Acquisition d'un local	Local	300 000	Banque	300 000
Déposé des espèces en caisse	Caisse	10 000	Banque	10 000
Dépose des espèces en banque	Banque	8 000	Caisse	8 000
Total		640 000		640 000

LE PRESENTATION DU BILAN

EXERCICE N°3

Madame JOUBA crée une entreprise individuelle elle apporte :

- Un matériel de transport148 000
- Du mobilier45 000
- Un stock de marchandises.....270 000
- Des fonds déposés en banque100 000
- Emprunt.....90 000

TRAVAIL A FAIRE

Déterminer le capital et établir le bilan

EXERCICE N°4

Les différents postes de l'entreprise GHAZAL sont les suivants :

- Fonds commercial.....100 000
- Capital600 000
- Emprunt.....300 000
- Constructions.....400 000
- Matériel informatique.....120 000
- Mobilier de bureau.....30 000
- Matériel de transport.....150 000
- Marchandises en stock.....100 000
- Créance sur clients.....80 000
- Fonds déposés à la banque.....50 000
- Sommes déposées en caisse.....5 000
- Dettes envers les fournisseurs.....135 000

TRAVAIL A FAIRE

Dresser le bilan

EXERCICE N°5

A la clôture de l'exercice comptable les postes du bilan de la société AHMED se présentent comme suit :

- Emprunt bancaire a plus d'un an210 000
- Fonds déposés à la banque19 400
- Dû aux fournisseurs.....9 200
- Dû a la C.N.S.S.....800
- Rémunération dues au personnel.....3 200
- Créances sur les clients.....15 700
- Sommes déposées en caisse.....5 500
- Etat T.V.A due.....22 000
- Marchandises déposées en stock.....123 400
- Installations techniques.....150 000
- Matériel de transport.....75 200
- Mobilier de bureau.....50 000
- Capital250 000
- Matériel informatique..... ?

TRAVAIL A FAIRE

Etablir le bilan ayant détermination au préalable la valeur du matériel informatique

Solutions

SOLUTION EXERCICE N°3

Etablissement du bilan et détermination du capital de l'entreprise JOUBA

BILAN

ACTIF

PASSIF

Matériel de transport	148 000	Capital (1)	563 000
Mobilier de bureau	45 000	Emprunt	90 000
Stock de marchandises	270 000		
Banque	190 000		
TOTAL	653 000	TOTAL	653 000

(1) **Capital** =total actif – total passif
=653 000 – 90 000= 563 000

SOLUTION EXERCICE N°4

Actif		Passif	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		CAPITAUX PROPRES	
Fonds commercial	100 000	Capital social	600 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		DETTES DE FINANCEMENT	
- Constructions	400 000	Emprunt	300 000
- Matériel de transport	150 000	DETTES DU PASSIF CIRCULANT	
- Mobilier matériel de bureau et aménagement divers	150 000	Fournisseurs	135 000
STOCKS			
Marchandises	100 000		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients	80 000		
TRESORERIE-ACTIF			
Banque	50 000		
Caisse	5 000		
TOTAL	1 035 000	TOTAL	1 035 000

SOLUTION EXERCICE N° 5

Etablissement du bilan et détermination de la valeur du matériel informatique

Actif		Passif	
ACTIF IMMOBILISE		FINANCEMENT PERMANENT	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		CAPITAUX PROPRES	
- Installations techniques matériel et outillage	150 000	Capital social ou personnel	250 000
- Matériel de transport	75 200	DETTES DE FINANCEMENT	210 000
- Mobilier de bureau	50 000	Autres dettes de financement	
- Matériel informatique (1)	56 000	PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)		DETTES DU PASSIF CIRCULANT	9 200
STOCKS		Fournisseur et comptes rattachés	
Marchandises	123 400	Rémunérations dues au personnel	3 200
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT		Organismes sociaux	800
Clients et comptes rattachés	15 700	Etat T.V.A due	22 000
TRESORERIE-ACTIF			
Banque T.G et C.P	19 400		
Caisse régies d'avances et accreditifs	5 500		
TOTAL	495 200	TOTAL	495 200

(1) Matériel informatique = total passif – total actif connu
 = 495 000 – 439 200 = 56 000

LE FONCTIONNEMENT DES COMPTES

EXERCICE N°7

L'entreprise HICHAM a effectué les opérations suivantes au cours du mois d'avril 19N

Le 1/4/19N les espèces déposées par monsieur Hicham s'élèvent à	6 210
Le 2/4/19N vente de marchandises contre chèque bancaire	12 000
Le 4/4/19N paiement en espèces fournisseurs de bureau.....	441
Le 5/4/19N achat timbre postes en espèces.....	140
Le 5/4/19N achat timbres fiscaux en espèces.....	455
Le 4/5/19N retrait de la banque pour alimenter la caisse	6 000
Le 8/4/19N règlement par chèque de la quittance d'électricité	730
Le 9/4/19N règlement en espèces fournisseur Tarik	1 024
Le 10/4/19N versement acompte en espèces a la secrétaire.....	1 250
Le 13/4/19N paiement au journal « X » pour insertion d'une publicité en espèces	657
Le 17/4/19N règlement du client Mehdi en espèces.....	2 020
Le 21/4/19N ventes de la semaine (dont 8000 par chèque 2000 en espèces et le reste à crédit)	11 103
Le 19/4/19N retrait pour les besoins personnels de monsieur Hicham en espèces.....	5 100

TRAVAIL A FAIRE

Enregistrer ces opérations dans les comptes schématiques de l'entreprise HICHAM

SOLUTION EXERCICE N°7

D	5161	C
Caisse		
(1/4) 6 210	(4/4) 441	
(6/4) 6 000	(5/4) 140	
(17/4) 2 020	(5/4) 455	
(21/4) 2 000	(9/4) 1 024	
	(10/4) 1 250	
	(13/4) 657	
	(29/4) 5 100	
D	7111	C
Ventes de marchandises		
	(2/4) 12 000	
	(21/4) 11 103	
D	6145	C
Frais postaux		
(5/4) 140		

D	5141	C
Banque		
(2/4) 12 000	(6/4) 6 000	
(21/4) 8 000	(8/4) 730	
D	6122	C
Achats de fournitures de bureau		
(4/4) 441		
D	616	C
Impôt et taxes		
(5/4) 455		

D	6125	C
Achats non stockés de matières et de fournitures		
(8/4) 730		
D	3431	C
Avances et acomptes au personnel		
(10/4) 1 250		
D	3421	C
Clients		
(2/4) 1 103	(17/4) 2 020	

D	4411	C
Fournisseurs		
(9/4) 1 024		
D	6144	C
Annonces et insertions		
(13/4) 657		
D	1111	C
Capital social		
(29/4) 5 100	(1/4) 6 210	

L'ENREGISTREMENT DES DOCUMENTS COMPTABLE

EXERCICE N°8

Enregistrer les documents ci-après dans le journal de l'entreprise AHMED (le transport est effectué par les soins de l'entreprise AHMED) et dans le journal de l'entreprise YAHYA

AHMED	16 juillet N
	à YAHYA
Facture n°10	
Marchandises	3 100
Remise 5%	155
Net commercial	2 945
TVA 20%	589
Net à payer	3 534

AHMED	15 juillet N
	à YAHYA
Facture n°9	
Marchandises	9 000
Remise 10%	900
Net commercial	8 100
Escompte 1%	81
Net financier	8 019
Port	31
TVA 20%	1 610
Net à payer	9 660

AHMED	19 juillet N
	à YAHYA
avoir n°17	
rabais 10% sur facture n°10	294,50
TVA 20%	58,90
Net à déduire	353,40

AHMED	10 juillet N
	à YAHYA
avoir n°16	
retour de marchandises	700
TVA 20%	140
Net à déduire	840

EXERCICE N°9

Journaliser dans les livres comptables de l'entreprise TOUBA les documents ci-après (le transport est effectué par l'entreprise TOUBA)

TOUBA	23/10/N
	CAURA
Facture n°01	
Marchandises	6 000
Rabais 20%	1 200
Net commercial	4 800
Escompte 1%	48
Port	43
TVA 20%	959
Payé au comptant	5 754
Ce jour par chèque postal	

JOURNAL L'UNION	24/10/N
	TOUBA
Facture n° M47	
Annonces publicitaires	18 000
TVA 20%	900
Net à payer	21 600
Par traite n°005 au 30/11/N	

TOUBA	23/10/N
	STE LEMBA
avoir n°91	
retour de marchandises	400
remise 10%	40
	360
TVA 20%	72
Net à déduire	432

JOURNAL L'UNION	29/10/N
	TOUBA
avoir n°56	
omission d'une remise sur facture n°M47	
du 24/10/N	2 400
TVA 20%	480
Net à votre crédit	2 880

EXERCICE N° 10

La société ANAS vous demande de compléter les documents ci-dessous puis de les enregistrer au journal

Société ANAS	15/10/N
	Doit entreprise NASA
Facture n°15/N	
Marchandises	9 500
Rabais 10%
.....
TVA 20%
Net à payer
Par chèque bancaire jour de livraison	

PUB 2000	12/10/N
	Doit société ANAS
Facture n°A/10	
Annonces publicitaires	10 000
Remise 20%
Net commercial
TVA 20%
Net à payer
Par chèque postal a réception de facture	

Entreprise ZARA	17/10/N
	Doit ANAS
Facture n° 10/17	
Meubles de bureau	10 000
Fournitures de bureau	1 500

Remise 10%
TVA 20%
Net à payer
(au plus tard le 30/11/N)	

Société ANAS	14/10/N
	Doit JILALI
Facture n° j/10	
Marchandises	15 000
Remises 10%
Et 10%
TVA 20%
Net à payer

Société NAR	16/10/N
	Doit société ANAS
Facture n°16/10	
Produit d'entretien	3 800
Remise 10%
Port	500
TVA 20%
NET à payer
(en espèces)	

Société ANAS	19/10/N
	Entreprise NASA
Avoir n°A/10	
Remise supplémentaire	
Sur facture n°15/N du	
15/10 10% soit
TVA 20%
Net à déduire

SOLUTION EXERCICE N°8

Le journal de l'entreprise AHMED (fournisseur) se présente comme suit :

		10/07		
7111	Ventes de marchandises		700	
4455	Etat TVA facturée		140	
3121		Clients		840
Avoir n°16				
		15/07		
3421	Clients		9 660	
6386	Escomptes accordés		81	
7111		Ventes de marchandises		8 100
7127		Ventes et produits accessoires		31
4455		Etat TVA facturée		1 610
Facture n°9				
		16/07		
3421	Clients		3 534	
7111		Ventes de marchandises		2 945
4455		Etat TVA facturée		589

	Facture n°10			
		19/07		
7119 4455 3421	RRR accordés par l'entreprise Etat TVA facturée	Clients	294,50 58,90	353,40
TOTAL JOURNAL			14 468,40	14 468,40

Le journal de l'entreprise YAHYA (client) se présente comme suit :

		10/07		
4411 6111 3455	Fournisseurs	Achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges	840 700 140	
	Avoir n°16			
		15/07		
6111 6142 3455 4411 7386	Achats de marchandises Transports sur achats Etat TVA récupérable sur les charges	Fournisseurs Escomptes obtenus	8 100 31 1 610 9 660 81	
		16/07		
6111 3455 4411	Achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges	Fournisseurs	2 945 589 3 534	
	Facture n°10			
		19/07		
4411 6119 3455	Fournisseurs	RRR obtenus sur achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges	353,40 294,50 58,90	
TOTAL JOURNAL			14 468,40	14 468,40

SOLUTION EXERCICE N°9

Le journal de l'entreprise TOUBA se présente comme suit :

		23/10		
5146 6386	Chèque postaux Escomptes accordés		5 754 48	
7111 7127 4455		Ventes de marchandises Ventes et produits accessoires Etat TVA facturée		3 800 43 959
	Facture n°01			
		23/10		
7111 4455	Ventes de marchandises Etat TVA facturée		360 72	
3421		Clients		432
	Facture d'avoir n°91			
		24/10		
6144 3455	Annonces et insertions Etat TVA récupérable sur les charges		18 000 3 600	
4415		Fournisseurs-effets à payer		21 600
	Facture n°M47 traite n° 005			
		29/10		
4411 6149 3455	Fournisseurs		2 880	
		RRR obtenus sur autres charges externes Etat TVA récupérable sur les charges		2 400 480
	Facture d'avoir n°56			
		Date		

SOLUTION EXERCICE N°10

Société ANAS	15/10/N
Doit entreprise NASA	
Facture n°15/N	
Marchandises	9 500
Rabais 10%	950
Net commercial	8 550
TVA 20%	1 710
Net à payer	10 260
Par chèque bancaire jour de livraison	

PUB 2000	12/10/N
Doit société ANAS	
Facture n°A/10	
Annonces publicitaires	10 000
Remise 20%	2 000
Net commercial	8 000
TVA 20%	1 600
Net à payer	9 600
Par chèque postal a réception de facture	

Entreprise ZARA	17/10/N
Doit ANAS	
Facture n° 10/17	
Meubles de bureau	10 000
Fournitures de bureau	1 500
	11 500
Remise 10%	1 150
Net commercial	10 350
TVA 20%	2 070
Net à payer	12 420
(au plus tard le 30/11/N)	

Société ANAS	14/10/N
Doit JILALI	
Facture n° j/10	
Marchandises	15 000
Remises 10%	1 500
	13 500
Remise 10%	1 350
Net commercial	12 150
TVA 20%	2 430
Net à payer	14 580

Société NAR	16/10/N
Doit société ANAS	
Facture n°16/10	
Produit d'entretien	3 800
Remise 10%	380
Port	500
TVA 20%	784
NET à payer	4 704
(en espèces)	

Société ANAS	19/10/N
Entreprise NASA	
Avoir n°A/10	
Remise supplémentaire	
Sur facture n°15/N du	
15/10 10% soit	855
TVA 20%	171
Net à déduire	1 026

Le journal de la société ANAS se présente comme suit :

	12/10	
--	-------	--

6144 3455 5146	Annonces et insertions Etat TVA récupérable sur les charges	Chèque postaux	8 000 1 600	9 600
	Chèque postal n°			
		14/10		
3421 7111 4455	Clients	Ventes de marchandises Etat TVA facturée	14 580	12 150 2 430
	Facture n°j/10			
		15/10		
5141 7111 4455	Banque	Ventes de marchandises Etat TVA facturée	10 260	8 550 1 710
	Facture n° 15/N			
		16/10		
6122 6142 3455 5161	Achats de produits d'entretien Transport sur achats Etat TVA récupérable sur les charges	Caisse	3 420 500 784	4 704
	Pièce de caisse n°			
		17/10		
2351 6125 3455 3455 4481 4411	Mobilier de bureau Achats de fournitures de bureau Etat TVA récupérable sur immobilisations Etat TVA récupérable sur les charges	Dettes sur acquisition d'immobilisations Fournisseurs	9 000 1 350 1 800 270	10 800 1 620
	Facture n°10/17			
		19/10		
7119 4455 3421	RRR accordés par l'entreprise Etat TVA facturée	Clients	855 171	1 026
	Avoir n° A/10			
		Date		

LE JOURNAL

EXERCICE N°11

Enregistrer dans le journal de l'entreprise CHOUBA les opérations suivantes au cours du mois de décembre N

Le 3/12 ventes de marchandises 4 000 DH remise 10% emballages consignés 100 DH facture D/12
 Le 5/12 ventes de marchandises 3 500 DH rabais 20% escompte 2% port 126 DH facture F/5 réglée par chèque bancaire
 Les 8/12 achats de marchandises 1 100 DH escompte 2% transport 40 DH emballages consignés 60 DH facture B/44
 Le 9/12 achats de produits d'entretien 7 000 DH remise 10% et 20% facture n°k/45 payée par chèque bancaire
 Le 18/12 retour d'emballages consignés 200 DH valeur de reprise 15 DH la facture d'avoir A/12 a été envoyée au client
 Le 23/12 retour de 1 000 DH brut de produits d'entretien et réception le jour même de la facture d'avoir n°A/62
 Le 27/12 ventes d'emballages 100 DH (sur consignations du 20/11/N facture 1/93)

N.B → le taux de la TVA est de 20% (tous les montants sont en hors taxes)

→ Le transport est à la charge du client (il est effectué par une entreprise de transport)

EXERCICE N°12

Compléter et comptabiliser les documents suivants dans le journal de la société « PRIMEURS DE BERKANE » (P.B) (le port est effectué par les soins de l'entreprise P.B)

MONDIAL EMBALLAGES 1/9/N	
Doit : P.B.	
Facture n°1/9	
250 caisses de fruit
Remise 10%
Remise 5%
Net commercial
TVA 20%
Port
TVA sur port 20%	400
Emballages récupérables	5 000
Net à payer	110 000

P.B 7/9/N	
Doit : Délices de BOUARFA	
Facture n°6/67	
Marchandises
Remise 8%
TVA 20%	18 400
Port
TVA 20%
Récupérables	2 500
Net à payer	115 420

SOLUTIONS EXERCICE N°11

Le journal de l'entreprise CHOUBA

		3/12		
3421	Clients		4 420	
7111		Ventes de marchandises		3 600
4455		Etat TVA facturée		720
4425		Clients-dettes pour emballages et matériel consignés		100
	Facture n°D/12			
		5/12		

5141 6386	Banque Escomptes accordés		3 436 56	
7111 4455 6142 3455		Ventes de marchandises Etat TVA facturée Transports sur ventes Etat TVA récupérable sur les charges		2800 548,80 126 17,64
Facture n°F/5				
		8/12		
6111 6142 3455 3413 4411 7386	Achats de marchandises Transport sur achats Etat TVA récupérable sur les charges Fournisseurs-créances pour emballages et matériel à rendre		1 100 40 221,20 60	
		Fournisseurs Escomptes obtenus		1 399,20 22
Facture n°B/44				
		9/12		
6125 3455 5141	Achats de fournitures d'entretien Etat TVA récupérable sur les charges		5 040 1 008	
		Banque		6 048
Facture n° k/45				
		18/12		
4425 3421 7127 4455	Clients-dettes pour emballages et matériel consignés		200	
		Clients Bonis sur reprises d'emballages consignés Etat TVA facturée		150 41,67 8,33
Facture d'avoir A/12				
		23/12		
4411 6125 3455	Fournisseurs		864	
		Achats de fournitures d'entretien Etat TVA récupérable sur les charges		720 144
Facture d'avoir n° A/62				
		27/12		
4425 3421 7127 4455	Clients-dettes pour emballages et matériel consignés Clients		100 20	
		Autres ventes et produits accessoires Etat TVA facturée		100 20
Facture n° 1/93				
		Date		

SOLUTION EXERCICE N°12

MONDIAL EMALLAGES		1/9/N
Doit : P .B.		
Facture n°1/9		
250 caisses de fruit	100 000	
Remise 10%	10 000	
Remise 5%	4500	
Net commercial	85 500	
TVA 20%	17 100	
Port	2 000	
TVA sur port 20%	400	
Emballages récupérables	5 000	
Net à payer	110 000	

P.B		7/9/N
Doit : Délices de BOUARFA		
Facture n°6/67		
Marchandises	100 000	
Remise 8%	8 000	
Net commercial	92 000	
TVA 20%	18 400	
Port	2 100	
TVA 20%	420	
Emballages Récupérables	2 500	
Net à payer	115 420	

Le journal de la société PRIMEURS DE BERKANE se présente comme suit :

		1/9		
6123	Achats d'emballages récupérables non identifiables		85 500	
6142	Transports sur achats		2 000	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		17 500	
3413	Fournisseurs-créances pour emballages et matériel à rendre		5 000	
4411	Fournisseurs			110 000
Facture n°1/9				
		7/9		
3421	Clients		115 420	
7111	Ventes de marchandises			92 000
7127	Ports et frais accessoires facturée			2 100
4455	Etat TVA facturée			18 820
4425	Clients-dettes pour emballages et matériel consignés			2 500
Facture n°6/67				
		Date		

LA COMPTABILITE DES EFFETS DE COMMERCE

EXERCICE N°13

Le 1/10/N l'entreprise BAJA adresse les factures suivantes à ses clients

- AHMED 6 000 DH TTC
- BARIL 12 000 DH TTC
- CARA 27 600 DH TTC

➤ DIB

18 000 DH TTC

Le 2/10/N elle tire 2 lettres de change au 31/12/N sur ces clients BARIL et DIB en règlement de ses factures du 1/10

Le 4/10/N son clients AHMED endosse à son ordre un billet à ordre au 15/10 d'un montant de 3 000 DH et pour solder sa dette un chèque bancaire qu'elle encaisse immédiatement

Le 8/10/N CARA souscrit un billet à ordre endossé à son ordre par AHMED

Le 15/10/N elle encaisse le billet à ordre endossé à son ordre par AHMED

Le 18/10/N elle remet à l'escompte l'effet tiré sur BARIL

Le 25/10/N sa banque l'avise qu'elle porte sur son compte le montant relatif à la remise du 18/10 déduction faite d'une commission de 96 DH de la TVA de 19,20 DH d'un escompte de 336,24 DH

Le 27/10/N elle remet à l'encaissement l'effet souscrit par CARA

Le 28/10/N elle endosse à l'ordre de son fournisseur HICHAM l'effet tiré sur DIB et verse pour s'acquitter totalement de sa dette par chèque postal 2 000 DH

Le 30/10/N sa banque l'avise de l'encaissement de la traite remise à ses guichets le 27/10 et lui retient 206,71 DH de commissions (dont 34,45 DH de TVA)

Travail à faire

Sachant que le taux de la TVA est de 20% passer les écritures au journal de l'entreprise BAJA
TVA sur services bancaire 7%

EXERCICE N°14

Le compte 4415 « fournisseurs-effets à payer » tenu dans l'entreprise BA SIDI et FILS se présente ainsi au 1/11/N

- » Traite n°87 au 30/11 tirée par RACHID 7 800 DH
- » Traite n°43 au 31/12 à l'ordre de SARA 11 760 DH
- » Billet à ordre n° 112 au 15/11 à l'ordre de TAJ 6 140 DH
- » Billet à ordre n° 212 au 31/12 à l'ordre de MEHDI 7 560 DH

Le 4/11 elle reçoit une facture de marchandises de 8 040 DH TTC de son fournisseur BELKACEM une traite n°18 au 30/11 accompagnant la facture a été acceptée signée et retournée le jour même au fournisseur

Le 7/11 en règlement de sa dette sur TRANSPORT MOHA elle souscrit un billet à ordre n°312 de 1 824 DH

Le 15/11 elle règle en espèces le billet à ordre de TAJ

Le 17/11 elle reçoit des marchandises d'un montant de 3 300 DH TTC accompagnées de la facture n°47 de son fournisseur OMAR

Le 19/11 elle souscrit un billet à ordre n°213 en règlement de sa dette son fournisseur OMAR

Le 30/11 la banque l'avise du paiement des 2 traites n°87 et n°18

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures au journal de l'entreprise BA SIDI et FILS

EXERCICE N°15

De la comptabilité de la société BARAKA on extrait les informations suivantes :

D	3425	C
Clients-effets à recevoir		

Effet n°13 au 15/4	3 600		
Effet n°23 au 30/4	5 400		
Billet a ordre n°194 au 30/4	3 840		
Effet n°91 au 31/5	5 580		
		Solde débiteur au 1/4	18 420
	<u>18 420</u>		<u>18 420</u>

D	4415	C	
Fournisseurs-effets à recevoir			
		Effet n°17 au 15/4	4 624
		Effet n°397 au 15/5	7 320
		Effet n°44 au 15/4	2 127
		Billet a ordre n°54 au 30/4	1 896
Solde créditeur au 1/4.	15 967		15 967
	<u>15 967</u>		<u>15 967</u>

Le 2/4 la société BARAKA vend des marchandises pour 3 560 DH H.T (TVA 20%) à son client RACHID contre lettre de change n°93 au 30/4

Le 5/4 elle règle sa dette vis-à-vis de son fournisseur CHEMS soit 8 420 DH de la manière suivante

- Endossement à son ordre de l'effet n°23
- Règlement du solde par chèque bancaire

Le 7/4 elle reçoit la facture de marchandises du fournisseur BOUCHIB d'un montant de 6 000 DH H.T (TVA 20%)

Elle signe la lettre de change n°241 joint à la facture au 30/5

Le 15/4 elle paie par chèque postal l'effet n°44

Le 15/4 elle encaisse l'effet n°13

Le 17/4 sa banque l'avise du paiement de l'effet n° 17

Le 20/4 elle remet à l'escompte chez sa banque la traite n°91

Le 22/4 la banque lui envoie le bordereau d'escompte suivant :

• Escompte	65,10 DH
• Commissions	22,32 DH
• TVA	<u>1,56 DH</u>
Total à déduire	88,98

Nominal	<u>5 580 DH</u>
Net	5 491,02 DH

Le 26/4 elle remet à l'encaissement les effets n° 194 et 91

Le 2/5 sa banque l'avise qu'elle débite son compte du montant des effets n° 54 et 241

Le 3/5 elle reçoit un avis de crédit concernant sa remise du 26/4 commissions 32,45 DH TVA 6,49

TRAVAIL A FAIRE

Enregistrer ces opérations dans le journal de la société BARAKA

EXERCICE N° 16

Le 13/9 la société TAOUS avise son fournisseur MECHTA qu'elle ne pourra faire face à l'échéance de la lettre de change n° 14 au 25 septembre prochain la valeur nominale est de 4 100 DH

Le 15/9 la société TAOUS demande une lettre de change n° 17 au 25 octobre le fournisseur MECHTA accepte et annule l'effet n°14 et tire sur la société TAOUS une lettre de change n°17 au 25 octobre du principal augmenté des intérêts de retard calculés à 15% l'an et d'un timbre fiscal de 20 DH

Travail à faire

- » Passer les écritures au journal de la société TAOUS
- » Passer les écritures au journal du fournisseur MECHTA

EXERCICE N°17

De Le / le client A demande à son fournisseur B de reporter l'échéance de la lettre de change n° 77 de 48 000 DH tirée sur lui le 01/08/N à échéance au 31/10/N

La situation financière du client A ne lui permet pas de régler le nominal de l'effet en question il souhaite payer le 30/11/N

Le fournisseur B est dans l'impossibilité de reporter l'échéance et l'effet n°77 a été remis à l'escompte. Cependant le fournisseur accepte d'avancer les fonds à son client et lui remet un chèque bancaire d'un montant équivalent à celui de la traite

Le fournisseur tire sur son client une nouvelle lettre de change n°81 au 30/11/N du principal majoré des intérêts de retard calculés au taux de 16% l'an du timbre fiscal de 20 DH des frais divers de 42 DH

Travail à faire

Enregistrer ces opérations dans le journal du fournisseur B

Enregistrer ces opérations dans le journal du client A

EXERCICE N°18

Le 15/10 la société LOUNJA possède en portefeuille les effets suivants :

www.tifawt.com

- ✿ Lettre de change n°58 sur MAJOUBA d'un montant de 7 500 DH au 31/10
- ✿ Billet à ordre n°007 souscrit par LAKHAL d'un montant de 12 000 DH au 31/10

Le 15/10 le billet à ordre n°007 est négocié à la banque

Le 17/10 la banque adresse le bordereau d'escompte suivant

➤ Escompte	78
➤ Commissions	52
➤ TVA sur Commissions 7%	3,64
➤ TOTAL AGIOS	133,64

Le 25/10 remise de l'effet n°58 à l'encaissement à la banque

Le 2/11 la banque informe la société LOUNJA que MAJOUBA refuse de payer et lui envoie l'avis débit suivant :

➤ Commissions	80
➤ TVA sur commissions 7%	5,60
➤ TOTAL A VOTRE DEBIT	85,60

Le 4/11 la banque avise la société LOUNJA que LAKHAL n'a pas réglé son effet à l'échéance et lui envoie l'avis de débit suivant

➤ Commissions	100
➤ TVA sur commissions	7
➤ TOTAL AGIOS	107

Le 5/11 après accord MAJOUBA règle le montant de son effet majoré des frais d'impayé par virement postal

Le 8/11 la société LOUNJA tire une traite n°63 sur LAKHAL en remplacement du billet à ordre impayé ce nouvel effet au 30/11 comprend

- Le nominal du premier effet
- Les frais d'impayé
- Les intérêts de retard 80 DH

Travail à faire

Enregistrer les opérations au journal de la société LOUNJA

EXERCICE N°19 (non corrigé)

Le 2/11 la société IJAZA a tiré une lettre de change n° 10/97 de 54 000 DH au 31 décembre sur son client la société DELICES DU PRINTEMPS

Le 23/12 la lettre de change ainsi tirée est remise le 23 décembre à l'encaissement à la banque

Le 4/1 la banque l'informe que la traite n'a pas été payée à l'échéance

Le 6/1 après accord avec la société DELICES DU PRINTEMPS la société IJAZA tire le 6 janvier une nouvelle lettre de change n°19/97 au janvier sur son client comprenant

- Le nominal de la traite n°10/97
- Des intérêts de retard d'un montant de 475 DH
- Des frais postaux d'un montant de 120 DH
- La TVA sur les frais postaux au taux nominal de 20%

Travail à faire

Enregistrer ces opérations au journal de la société DELICES DU PRINTEMPS

Enregistrer ces opérations au journal de la société IJAZA

SOLUTION DE L'EXERCICE N°13

		1/10		
3421	Clients		63 600	
7111		Ventes de marchandises		53 000
4455		Etat TVA facturée		10 600

Facture n°... sur AHMED (BARIL CARA DIB)			
		2/10	
3425	Clients-effets à recevoir		30 000
3421	Clients		30 000
BARIL et DIB traite n°...			
		4/10	
3425	Clients-effets à recevoir		3 000
5141	Banque		3 000
3421	Clients		6 000
Règlement AHMED ch. n°.... et B.O n°...			
		4/10	
3425	Clients-effets à recevoir		27 600
3421	Clients		27 600
B.O n° ... de CARA			
		15/10	
5161	Caisse		3 000
3425	Clients-effets à recevoir		3 000
Règlement effet AHMED			
		18/10	
Aucune écriture comptable ; L'entreprise BAJA doit attendre Le bordereau d'escompte de la banque			
		25/10	
5141	Banque		11 548,56
6147	Services bancaires		96
6311	Intérêts des emprunts et dettes		336,24
3455	Etat TVA récupérable		19,20
5520	Crédit d'escompte		12 000
Bordereau de remise à l'escompte n°...			
		27/10	
5113	Effets à l'encaissement		27 600
3425	Clients-effets à recevoir		27 600
Bordereau de remise à l'encaissement			
		28/10	
4411	Fournisseurs		20 000
3425	Clients-effets à recevoir		18 000
5146	Chèques postaux		2 000
Chèque n° Traite n°...			
		30/10	
5141	Banque		25 393,29
6147	Services bancaires		172,26
3455	Etat TVA récupérable		34,45
5113	Effets à l'encaissement		27 600

	Avis de crédit sur remise du 27/10		
		Date	

SOLUTION EXERCICE N° 14

		4/11		
6111 3455	Achats de marchandises Etat TVA récupérable		6 700 1 340	
4415		Fournisseurs-effets à payer		8 040
	BELKACEM sa traite n°18			
		7/11		
4411	Fournisseurs		1 824	
4415		Fournisseurs-effets à payer		1 824
	TRANSPORT MOHA billet a ordre n°312			
		15/11		
4415	Fournisseurs-effets à payer		6 140	
5161		Caisse		6 140
	Règlement billet à ordre n°112			
		17/11		
6111 3455	Achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges		2 750 550	
4411		Fournisseurs		3 300
	OMAR sa facture n°47			
		19/11		
4411	Fournisseurs		3 300	
4415		Fournisseurs-effets à payer		3 300
	OMAR billet a ordre n°213			
		30/11		
4415	Fournisseurs-effets à payer		15 840	
5141		Banque		18 840
	Règlement des traites n°87 et 18			

SOLUTION EXERCICE N°15

		2/4		
3425	Clients-effets à recevoir		4 272	
7111 4455		Ventes de marchandises Etat TVA facturée		3 560 712
	RACHID traite n°93			
		5/4		
4411	Fournisseurs		8 420	
3425 5141		Clients-effets à recevoir Banque		5 400 3 020
	Pour soldé CHEMS			
		7/4		

6111 3455 4415	Achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges		6 000 1 200	
		Fournisseurs-effets à payer		7 200
	BOUCHAIB sa traite n°241			
		15/4		
4415 5146	Fournisseurs-effets à payer		2 127	
		Chèque postaux		2 127
	Paiement effet n°44			
		15/4		
5161 3425	Caisse		3 600	
		Clients-effets à recevoir		3 600
	Encaissement effet n°13			
		17/4		
5514 5161	Fournisseurs-effet à payer		4 624	
		Banque		4 624
	Paiement effet n°17			
		20/4		
	Aucune écriture			
		22/4		
5141 6147 6311 3455 5520	Banque Services bancaire Intérêts bancaires et sur opération de financement Etat TVA récupérable sur les charges		5 491 22,32 65,10 1,56	
		Crédit d'escompte		5 580
		26/4		
5113 3425	Effets à l'encaissement		8 112	
		Clients-effet à recevoir		8 112
	Remise a l'encaissement effet n°194 et 93			
		2/5		
4415 5141	Fournisseurs-effets à payer		9 096	
		Banque		9 096
	Paiement effets n°54 et 241			
		3/5		
5141 6147 3455 5113	Banque Service bancaire Etat TVA récupérable sur les charges		8 073,06 32,45 6,49	
		Effets à l'encaissement		8 112
	Avis de crédit sur remise du 26/4			

		Date		
--	--	------	--	--

SOLUTION EXERCICE N°16

Ecritures comptables

🌿 Chez la société TAOUS

		13/9		
4415	Fournisseurs-effets à payer			4 100
4411	Fournisseurs			4 100
	Annulation traite n°14			
		15/9		
4411	Fournisseurs			4 100
6311	Intérêts des emprunts et dettes			51,25
6167	Imports et taxes et droits assimilés			20
4415	Fournisseurs-effets à payer			4 171,25
	Traite n°17			
		Date		

🌿 Chez MECHTA

		13/9		
3421	Clients			4 100
3425	Clients-effets à recevoir			4 100
	Annulation traite n°14			
		15/9		
3421	Clients			71,25
6167	Impôts taxes et droits assimilés			20
7381	Revenus des autres créances financières			51,25
	Intérêts et timbres / TAOUS			
		15/9		
3425	Clients-effets à recevoir			4 171,25
3421	Clients			4 171,25
	Traite n°17			
		Date		

SOLUTION EXERCICE N°17

🌿 Chez le fournisseur B

		20/10		
3421	Clients			48 000
5141	Banque			48 000
	Avance fonds à A traite n°77			
		20/10		

3421	Clients		702	
7381		Revenus des autres créances financières		640
616		Impôts et taxes		20
618		Autres charges d'exploitation		42
	Intérêts timbre et frais clients A			
		20/10		
3425	Clients-effets à recevoir		48 702	
3421		Clients		48 702
	Traite n°81 sur A			
		Date		

 Chez le client A

		20/10		
5141	Banque		48 000	
4411		Fournisseurs		48 000
	B son avance sur traite n°77			
		20/10		
4411	Fournisseurs		48 000	
6311	Intérêts des emprunts et dettes		640	
6167	Impôts taxes et droits assimilés		20	
618	Autres charges d'exploitation		42	
4415		Fournisseurs-effets à payer		48 702
	A sa traite n°81 au 30/11			
		Date		

SOLUTION EXERCICE N°18

		15/10		
	Aucune écriture comptable LOUNJA doit attendre le bordereau d'escompte			
		17/10		
5161	Banque		11 866,36	
6147	Service bancaires		52	
6311	Intérêts des emprunts et des dettes		78	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		3,64	
5520		Crédits d'escompte		12 000
	Bordereau d'escompte du B.O n°007 sur LAKHAL			
		25/10		
5113	Effets-à l'encaissement		7 500	
3425		Clients-effets à recevoir		7 500
	Bordereau de remise a l'encaissement de l'effet n°58 sur MAJOUBA			
		31/10		

5520	Crédit d'escompte		12 000	
3425		Clients-effets à recevoir		12 000
	B.O n°007 échu			
		2/11		
3421	Clients		7 500	
6147	Services bancaires		80	
3455	Etat TVA récupérables sur les charges		5,6	
5113		Effets à l'encaissement		7 500
5141		Banque		85,6
	Avis d'impayé de l'effet LAKHAL			
		4/11		
3421	Clients		12 000	
6147	Services bancaires		100	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		7	
5141		Banque		12 107
	Avis d'impayé de l'effet LAKHAL			
		5/11		
5146	Chèques postaux		7 585	
3421		Clients		7 500
6147		Services bancaires		80
3455		Etat TVA récupérable sur les charges		5,6
	Cheque de MAJOUBA			
		8/11		
3425	Clients-effets à recevoir (1)		12 187	
3421		Clients		12 000
6147		Services bancaires		100
3455		Etat TVA récupérables sur les charges		7
7381		Revenus des autres créances financières		80
	Traite n°63 sur LAKHAL			
(1) Il est possible d'imputer l'ensemble des frais au compte « client » avant le tirage de la nouvelle traite				

LA BALANCE

EXERCICE N°20

Un professeur et l'un de ses anciens étudiants ont créé une SARL (société à responsabilité limitée) spécialisée dans l'achat et la vente de jouets pour enfants

Le 1/9 date de création ils apportent 300 000 DH qu'ils déposent à la banque

Le 2/9 ils empruntent 170 000 DH auprès d'un établissement financier ils s'engagent à rembourser cet emprunt dans 15 mois qui suivent la fin de la première année d'activité

Le 4/9 ils achètent le fonds commercial d'une société en liquidation judiciaire comprenant :

■ Fonds commercial 100 000

■ Matériel et outillage	180 000
■ Mobilier de bureau	20 000
■ Matériel informatique	47 000
■ Agencements installations	22 500

Le règlement est effectuée de la manière suivante :

- ⊕ 1/4. Par chèque bancaire
- ⊕ 1/4. Dans 12 mois
- ⊕ 1/2 dans 18 mois

Le 7/9 ils règlent 6 600 DH comprenant 2 mois de loyer d'avance et le loyer de septembre (chèque n°1947)

Le 10/9 achat au comptant 70 000 DH de marchandises H.T en bénéficiant d'une remise de 20% et d'un escompte de 3% le port à leur charge est de 680 DH le règlement est effectué par chèque

Le 13/9 retrait de la banque 3 900 DH pour alimenter la caisse sociale

Le 17/9 achat d'un logiciel pour 18 000 DH H.T la moitié est réglée par chèque bancaire et la moitié à crédit (11 mois)

Le 20/9 ventes de marchandises à crédit à HAMADI brut 16 000 DH H.T remise 10% (facture n°11)

Le 24/9 ils tirent une lettre de change sur HAMADI au 31/12

Le 24/9 règlement des honoraires de l'expert comptable 2 400 DH TTC en espèces

Le 25/9 règlement en espèces :

■ Des fournitures de bureau (H.T)	450
■ Des timbres postaux	120
■ Des timbres fiscaux	140

Le 27/9 remise à l'escompte la traite tirée sur HAMADI

Le 28/9 achat a crédit a SINBAD 10 000 DH H.T de marchandises remise 10% et 20% (facture n°999)

Le 30/9 la banque envoie le bordereau d'escompte relatif a la remise de 27/9

◆ Escompte	206,47
◆ Commissions	12
◆ TVA sur commissions 7%	0,84
◆ Net à votre crédit	17 280

Le 30/9 retour 2 000 DH de marchandises a SINBAD

Le 30/9 aménagements des vitrines payés par chèque bancaire 2 810 DH H.T

TRAVAIL A FAIRE

- » Passer les écritures au journal
- » Dresser la balance

EXERCICE N° 23

Un groupe composé de 5 étudiants d'une même école de gestion ont créé une société anonyme le jour même de la remise de leur diplôme soit le 01 avril 19N le capital de départ a été fixé a 1 500 000 DH seule la moitié a été versée a la banque

Au cours du premier mois d'activité la société ainsi créée a effectué les opérations suivantes

Le 1/4 règlement par chèque bancaire :

☀ La facture de l'expert comptable qui a constitué la société (TTC)	15 000
☀ La facture de « maîtrise de l'avenir » société spécialisée dans la prospection des marchés (TTC)	30 000

Le 2/4 achat d'un terrain nu 400 000

Le 2/4 droit d'enregistrement et conservation foncière 25 000

Le 2/4 honoraire du notaire 10 000

Règlement de la totalité par cheque

Le 3/4 achat d'un fonds commercial 150 000

3 billets à ordre ont été souscrits au profit du vendeur

Le 4/4 achat a crédit de matériel et outillage 69 600

Les frais de montage d'installation et de transport s'élèvent à 10 200

Le 5/4 acceptation d'une lettre de change relative à l'achat de matériel

Et outillage échéance au 30 juin	
Le 6/4 achat d'une armoire métallique	4 500
Le 6/4 de bureaux et fauteuils	38 600
Le 6/4 d'un ordinateur et d'une imprimante	23 400
Le 7/4 retrait de la banque pour alimenter la caisse	15 000
Le 9/4 achat de matières premières règle par chèque bancaire	92 000
Le 13/4 achat à crédit d'emballages	6 000
Le 15/4 achats des actions (valeurs de placement) réglé par chèque bancaire	47 000
Le 17/4 prise de participation dans le capital social du fournisseur	73 000
Règlement par virement bancaire	
Souscription d'un billet a ordre au bénéfice du fournisseur d'emballages (opération du 9/4)	
Le 21/4 règlement par cheque bancaire :	
* Loyer mensuel du magasin	3 700
* 2 mois de loyers d'avance	7 400
Le 23/4 règlement en espèces :	
* Frais de téléphone	1 270
* Eau électricité (TVA 7%)	800
Le 30/4 ventes de produits finis :	
* Contre cheque bancaire	36 000
* En espèces	8 400
* Contre lettre de change tirée sur le client	24 000

Travail à faire

Sachant que :

■ Le taux de la TVA est de 20%

■ Les montants fourni dans les énoncés sont en hors Taxes (sauf précisions contraire)

Passer les écritures comptables relatives à ces opérations au journal

Etablir la balance au 30 avril

SOLUTION EXERCICE N°20

■ Le journal

		1/9		
5141	Banque		300 000	
1111		Capital social		300 000
		Dépôt en banque pour création de la société		
		2/9		
5141	Banque		170 000	
1481		Emprunts auprès des établissements de crédit		170 000
		Emprunt auprès de		
		4/9		

2230	Fonds commercial		100 000	
2332	Matériel et outillage		180 000	
2351	Mobilier de bureau		20 000	
2355	Matériel informatique		47 000	
2356	Agencements installations et aménagements divers		22 500	
5141		Banque		92 375
4481		Dettes sur acquisition d'immobilisations		92 375
1486		Fournisseurs d'immobilisations		184 750
	Achats fonds commercial			
		7/9		
2486	Dépôt et cautionnements versés		4 400	
6131	Locations et charges locatives		2 200	
5141		Banque		6 600
	Chèque 1947 : caution et loyer septembre			
		10/9		
6111	Achats de marchandises		56 000	
6142	Transports sur achats		680	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		11 000	
5141		Banque		66 000
7386		Escomptes obtenus		1 680
	Facture n°.....chèque n°....			
		13/9		
5161	Caisse (1)		3 900	
5161		Banque (1)		3 900
	Retrait chèque n°...pour alimenter caisse			
		17/9		
2220	Brevets marques droits et valeurs similaires		18 000	
3455	Etat TVA récupérable sur les immobilisations		3 600	
4481		Dettes sur acquisition d'immobilisations		10 800
5141		Banque		10 800
	Facture n°...chèque n°...			
		20/9		
3421	Clients		17 280	
7111		Ventes de marchandises		14 400
4455		Etat TVA facturée		2 880
	Facture n°11			
		24/9		
3425	Clients-effets à recevoir		17 280	
3421		Clients		17 280
	HAMADI traite n°...			
		24/9		

6136 3455 5161	Honoraires Etat TVA récupérable sur les charges		2 000 400	
		Caisse		2 400
	Pièce de caisse n°			
		25/9		
6122 3455 6145 6167 5161	Achats de fournitures de bureau Etat TVA récupérable sur les charges Frais postaux Droits d'enregistrement et de timbre		450 90 120 140	
		Caisse		800
	Pièce de caisse n°...			
		27/9		
	Aucune écriture comptable			
		28/9		
6111 3455 4411	Achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges		7 200 1 440	
		Fournisseurs		8 640
	SINBAD sa facture n°999			
		30/9		
5141 6311 6147 3455 5520	Banque Intérêts des emprunts et dettes Services bancaires Etat TVA récupérable sur les charges		17 060,69 206,45 12 0,84	
		Crédit d'escompte		17 280
	Bordereau de remise à l'escompte traite sur HAMADI			
		30/9		
4411 6111 3455	Fournisseurs		1 728	
		Achats de marchandises Etat TVA récupérable sur les charges		1 440 288
	Facture d'avoir n°...			
		30/9		
2356 3455 5141	Agencements installation et aménagements divers Etat TVA récupérable sur les charges		2 810 562	
		Banque		3 372
TOTAUX AU 30/9			1 005 180	1 005 180

(1) Si la société utilisait les journaux auxiliaires de CAISSE et de BANQUE il faudrait utiliser le compte 5115 « virement de fonds » débit caisse crédit 5115 et débit 5115 crédit banque

COMPTE DE L'ACTIF

D	2230	C	D	2332	C
---	------	---	---	------	---

Fonds commercial	
100 000	SD 100 000
D	2351 C
Mobilier de bureau	
20 000	SD 20 000
D	2356 C
Agencements installations et aménagements divers	
22 500	
2 810	
<u>25 310</u>	SD 25 310
D	2220 C
Brevets marques droits et valeurs similaires	
18 000	SD 18 000

Matériel et outillage	
180 000	SD 180 000
D	2355 C
Matériel informatique	
47 000	SD 47 000
D	2486 C
Dépôts et cautionnements versés	
4 400	SD 4 400
D	3421 C
Clients	
17 280	SD 17 280

D	3425	C
Clients-effets à recevoir		
	17 280	SD 17 280
D	5141	C
Banque		
	300 000	92 375
	170 000	6 600
	14 180,69	66 000
		3 900
		10 800
		3 372
	<u>484 180,69</u>	<u>183 047</u>
		SD 301 133,69

D	3455	C
Etat TVA récupérable sur les charges		
	11 000	
	3 600	
	400	
	90	
	1 440	
	0,84	
	562	288
	<u>17 092,84</u>	<u>288</u>
		SD16 804
D	5161	C
Caisse		
	3 900	2 400
		800
	<u>3 900</u>	<u>3 200</u>
		SD 700

COMPTES DU PASSIF

D	1111	C
Capital social		
	SC 300 000	300 000
D	4481	C
Dettes sur acquisition d'immobilisations		
		92 375
		10 800
	SC 103 175	<u>103 175</u>
D	4411	C
Fournisseurs		
	<u>1 728</u>	8 640
	1 728	8 640
	SC 6 912	

D	1481	C
Emprunts auprès des établissements de crédit		
	SC 170 000	170 000
D	1486	C
Fournisseurs d'immobilisations		
	SC 184 750	184 750
D	5520	C
Crédit d'escompte		
	SC 14 400	14 400

D	4455	C
Etat TVA facturée		
	SC 2 880	2 880

COMPTES DE CHARGES

D	6131	C
Locations et charges locative		
	2 200	SD 2 200
D	6142	C
Transport sur achats		
	680	SD 680
D	6122	C
Achats de fournitures de bureau		
	450	SD 450
D	6145	C
Frais postaux		
	120	SD 120

D	6111	C
Achats de marchandises		
	56 000	
	7 200	1 440
		1 440
		SD 61 760
D	6136	C
Honoraires		
	2 000	2 000
D	6147	C
Services bancaires		
	12	SD 12
D	6167	C
Droit d'enregistrement et timbre		
	140	SD 140

D	6311	C
Intérêts des emprunts et dettes		
	206,47	SD 206,47

COMPTES DE PRODUITS

D	7111	C
Ventes de marchandises		
	SC 14 400	14 400

D	7386	C
Escomptes obtenus		
	SC 1 680	1 680

BALANCE AU 30 SEPTEMBRE

N°	COMPTES	TOTALS		SOLDES	
		Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
1111	Capital social		300 000		300 000
1481	Emprunts auprès des établissements de crédit		170 000		170 000
1486	Fournisseurs d'immobilisations		184 750		184 750
2220	Brevets marques droits et valeurs similaires	18 000		18 000	
2230	Fonds commercial	100 000		100 000	
2332	Matériel et outillage	180 000		180 000	
2351	Mobilier de bureau	20 000		20 000	
2355	Matériel informatique	47 000		47 000	
2356	Agencements installation et aménagement	25 310		25 310	
2486	Dépôt et cautionnement versés	4 400		4 400	
3421	Clients	17 280	17 280		
3425	Clients-effets à recevoir	17 280		17 280	
3455	Etat TVA récupérable	17 092,84	288	16 804	
4455	Etat TVA facturée		2 880		2 880
4411	Fournisseurs	1 728	8 640		6 912
4481	Dettes sur acquisition d'immobilisations		103 175		103 175
5141	Banque	484 180	183 047	301 133,69	
5161	Caisse	3 900	3 200	700	
5520	Crédit d'escompte		14 400		14 400
6111	Achats de marchandises	63 200	1 440	61 760	
6122	Achats de fournitures de bureau	450		450	
6131	Locations et charges locatives	2 200		2 200	
6136	Honoraire	2 000		2 000	
6142	Transport sur achats	680		680	
6145	Frais postaux	120		120	
6147	Services bancaires	12		12	
6167	Droit d'enregistrement et de timbre	140		140	
6311	Intérêts des emprunts	206,47		206,47	
7111	Ventes de marchandises		14 400		14 400
7386	Escomptes obtenus		1 680		1 680
TOTAUX		1 005 180	1 005 180	798 197	798 197

SOLUTION EXERCICE N°23

⊕ le journal

		1/4			
1119	Actionnaires capital souscrit-non appelé			750 000	
3462	Actionnaires capital souscrit et appelé			750 000	
1111			Capital social		1 500 000
	Promesse d'apport				
		1/4			
5141	Banque			750 000	
3462			Actionnaire capital souscrit et appelé non versé		750 000

Dépôt de la moitié de l'apport en capital				
		2/4		
2111 3455 5141	Frais de constitution Etat TVA récupérable sur les immobilisations		Banque	37 500 7 500 45 000
	Chèque n°.....			
		2/4		
2311 2121 5141	Terrains nus Frais d'acquisition des immobilisations		Banque	400 000 35 000 435 000
	Chèque n°...			
		3/4		
2230 1484	Fonds commercial		Billets de fonds	150 000 150 000
	Billets à ordre n°...			
		4/4		
2332 3455 4481	Matériel et outillage Etat TVA récupérable sur les immobilisations		Dettes sur acquisition d'immobilisations	66 500 13 300 79 800
	Facture n° ...			
		5/4		
4481 4487	Dettes sur acquisition d'immobilisations		Dettes rattachées aux autres créanciers	79 800 79 800
	Lettre de change n°			
		6/4		
2351 2352 2355 3455 4481	Mobilier de bureau Matériel de bureau Matériel informatique Etat TVA récupérable sur les immobilisations		Dettes sur acquisition d'immobilisations	38 600 4 500 23 400 13 300 79 800
	Facture n°.....			
		7/4		
5161 5141	Caisse		Banque	15 000 15 00
	Alimentation caisse			
		9/4		

6121	Achats de matières premières		92 000	
6123	Achats d'emballages		6 000	
3455	Etat TVA recuperable sur les charges		19 600	
4411		Fournisseurs		7 200
5141		Banque		110 400
	Facture n°...chèque n°...			
		13/4		
2510	Titres de participations		73 000	
5141		Banque		73 000
	Chèque n°...			
		15/4		
3501	Action partie libérée		47 000	
5141		Banque		47 000
	Chèque n°...			
		17/4		
4411	Fournisseurs		7 200	
4415		Fournisseurs effets à payer		7 200
	Billet à ordre n°...			
		21/4		
2486	Dépôts et cautionnements versés		7 400	
6131	Locations et charges locatives		3 700	
5141		Banque		11 100
	Chèque n°...			
		23/4		
6125	Achats non stockés de matières et de fournitures		800	
6145	Frais postaux		1 270	
3455	Etat TVA recuperable sur les charges		310	
5161		Caisse		2 380
	Pièce de caisse n°....			
		30/4		
5141	Banque		36 000	
5161	Caisse		8 400	
3425	Clients-effets à recevoir		24 000	
7127		Ventes de produits finis		57 000
4455		Etat TVA facturée		11 400
TOTAUX			3 461 080	3 461 080

LE GRAND LIVRE

D	111	C	D	1119	C
	Capital social			Actionnaires capital souscrit-non appelé	

SC 1 500 000	1 500 000
D	1484 Billets de fonds
C	
SC 150 000	150 000

750 000	SD 750 000
D	2111 Frais de constitution
C	
37 500	SD 37 500

D	2121	C
Frais d'acquisition		
35 000	SD 35 000	
D	2311	C
Terrains nus		
400 000	SD 400 000	
D	2351	C
Mobilier de bureau		
38 600	SD 38 600	
D	2355	C
Matériel informatique		
23 400	SD 23 400	
D	2510	C
Titres de participation		
73 000	SD 73 000	
D	3455	C
Etat TVA récupérable sur les immobilisations		
7 500		
13 300		
13 300		
<u>34 100</u>	SD 34 100	
D	3462	C
Actionnaire capital souscrit et appelé non versés		
750 000	SD 750 000	
D	4411	C
Fournisseurs		
SC 7 200	7 200	
D	4455	C
Etat TVA facturée		
SC 11 400	11 400	

D	2230	C
Fonds commercial		
150 000	SD 150 000	
D	2332	C
Matériel et outillage		
66 500	SD 66 500	
D	2352	C
Matériel de bureau		
4 500	SD 4 500	
D	2486	C
Dépôts et cautionnement versés		
7 400	SD 7 400	
D	3425	C
Clients-effets à recevoir		
24 000	SD 24 000	
D	3455	C
Etat TVA récupérable sur les charges		
19 600		
310		
<u>19 910</u>	SD 19 910	
D	3501	C
Titres et valeurs de placement		
47 000	SD 47 000	
D	4415	C
Fournisseurs-effets à payer		
SC 7 200	7 200	
D	4481	C
Dettes sur acquisition d'immobilisations		
79 800	79 800	
	79 800	
<u>79 800</u>	<u>159 600</u>	
SC 79 800		

D	4487	C
Dettes rattachés aux autres créanciers		
SC 79 800	79 800	

D	5141	C
Banque		
750 000	15 000	
36 000	30 000	
	400 000	
	25 000	
	10 000	
	15 000	
	110 400	
	73 000	
	11 100	
	47 500	
<u>786 000</u>	<u>736 500</u>	
	SD 49 500	

D	5161	C
Caisse		
15 000	2 380	
8 400		
<u>23 400</u>	<u>2 380</u>	
	SD 21 050	

D	6121	C
Achats de matières premières		
92 000	SD 92 000	

D	6125	C
Achats non stockés de matières		
800	SD 800	

D	6145	C
Frais postaux		
1 270	SD 1 270	

D	6123	C
Achats d'emballages		
6 000	SD 6 000	

D	6131	C
Locations et charges locatives		
3 700	SD 3 700	

D	7121	C
Ventes de produits finis		
SC 57 000	57 000	

BALANCE AU 30 AVRIL

N°	COMPTES	TOTAUX		SOLDES	
		Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
1111	Capital social		1 500 000		1 500 000
1119	Actionnaires capital souscrit non appelé	750 000		750 000	
1484	Billets de fonds		150 000		150 000
2111	Frais de constitution	37 500		37 500	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	35 000		35 000	
2311	Terrains nus	400 000		400 000	
2230	Fond commercial	150 000		150 000	
2332	Matériel et outillage	66 500		66 500	
2351	Mobilier de bureau	38 600		38 600	
2352	Matériel de bureau	4 500		4 500	
2355	Matériel informatique	23 400		23 400	
2486	Dépôts et cautionnements versés	7 400		7 400	
2510	Titres de participation	73 000		73 000	
3425	Clients-effets à recevoir	24 000		24 000	
3455	Etat TVA récupérable sur les immobilisations	34 100		34 100	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges	19 910		19 910	
3462	Actionnaires capital souscrit et appelé non versés	750 000	750 000		
350	Titres et valeurs de placement	47 000		47 000	
4411	Fournisseurs	7 200	7 200		
4415	Fournisseurs-effets à payer		7 200		7 200
4455	Etat TVA facturée		11 400		11 400
4481	Dettes sur acquisition d'immobilisations	79 800	159 600		79 800
4487	Dettes rattachées aux autres créanciers		79 800		79 800
5141	Banque	786 000	736 500	49 500	
5161	Caisse	23 400	2 380	21 020	
6121	Achats de matières premières	92 000		92 000	
6123	Achats d'emballages	6 000		6 000	
6125	Achats non stockés de matières	800		800	
6131	Locations et charges locatives	3 700		3 700	
6145	Frais postaux	1 270		1 270	
7121	Ventes de produits finis		57 000		57 000
TOTAUX		3 461 080	3 461 080	1 885 200	1 885 200

LES CHARGES DE PERSONNEL

EXERCICE N°24

- ☀ L'entreprise BADAoui verse à son salarié TRIK une rémunération nette de 4 700 DH pour le mois d'octobre 1997 elle lui verse une prime d'ancienneté de 350 DH et une prime de rendement de 400 DH
- ☀ TARIK a bénéficié d'un acompte de 850 DH versé en espèces le 15 septembre 1997
- ☀ Sa rémunération fait l'objet d'une opposition sur salaires de 750 DH

TRAVAIL A FAIRE

- Compléter le bulletin de paie ci-après
- Passer les écritures au journal de l'acompte et du versement du salaire le 31 octobre 1997 (par cheque bancaire)

BULLETIN DE PAIE		Du 01/10/1997		Etablit le 31 octobre 1997	
Monsieur TARIK				au 31/10/1997	
N° d'immatriculation C.N.S.S 127305672					
SALAIRE DE BASE		
Prime d'ancienneté		
Prime de rendement		
SALAIRE BRUT		
RETENUES					
C.N.S.S 3,26%				
I.G.R		1 870,40			
Acompte				
Opposition sur salaires				
TOTAL RETENUES		
SALAIRE A PAYER		

EXERCICE N° 25

La société MANFALOUTI met à votre disposition son livre de paie suivant

Nom	Salaire brut	Salaire plafonné	Retenues			Total retenues	Avances et acomptes	Salaire net à payer
			C.N.S.S	CIMR	IGR			
Siham	7 500	462	1 270
Tarik	10 250	462	1 870,40	1 500
Mehdi	6 000	360	953,10	800
Ismail	2 600	216	139,02

TRAVAIL A FAIRE

- ⊕ Compléter le livre de paie
- ⊕ Enregistrer au journal les écritures nécessaires sachant que les salariés sont payés par chèque bancaire (excepté ISMAIL qui est payé en espèces) le 31 octobre

Le règlement de la sécurité sociale de la CIMR et de l'IGR a lieu par cheque bancaire le 20 novembre

SOLUTION EXERCICE N°24

BULLETIN DE PAIE		Etablit le 31 octobre 1997
Du 01/10/1997		
Monsieur TARIK		au 31/10/1997
N° d'immatriculation C.N.S.S 127305672		
SALAIRE DE BASE		7 583,40
Prime d'ancienneté		350
Prime de rendement		400
		8 333,40
SALAIRE BRUT		
RETENUES		
C.N.S.S 3 ,26%	163 (1)	
I.G.R	1 870,40	
Acompte	850	
Opposition sur salaires	750	
TOTAL RETENUES	3 633,40	3 633,40
SALAIRE A PAYER		4 700

(1) Les cotisations à la C.N.S.S sont calculées sur le plafond soit 5 000 DH

Les écritures comptables au journal

		15/9			
3431	Avances et acomptes au personnel			850	
5161			caisse		850
	Avance à TARIK				
		31/10			
6171	Rémunérations du personnel			8 333,40	
4441			C.N.S.S		163
4452			Etat I.G.R		1 870,40
3131			Avances et acompte au personnel		850
4434			Oppositions sur salaires		750
4432			Rémunérations dues au personnel		4 700
	Salaire du mois d'octobre				
		31/10			
4431	Rémunérations dues au personnel			4 700	
5141			Banque		4 700
	Versement du salaire chèque n°...				

SOLUTION EXERCICE N°25

🌿 Etablissement du livre de paie

Nom	Salaire brut	Salaire plafonné	Retenues			Total retenues	Avances et acomptes	Salaire net à payer
			C.N.S.S	CIMR	IGR			
Siham	7 500	5000	163	462	1 270	1 895	5 605
Tarik	10 250	5000	163	462	1 870,40	2 495,40	1 500	6 254,60
Mehdi	6 000	5000	163	360	953,10	1 4746,10	800	3 723,90
Ismail	2 600	2600	84,76	216	139,02	439,78	2 160,22
TOTAUX	26 350	17 600	573,76	1 500	4 232,52	6 306,28	2 300	17 743,72

🌿 Comptabilisation du livre de paie au journal

Calculons d'abord les charges patronales

» C.N.S.S

Prestations familiales 26 350 x 8,87 % = 2 337,24

Prestations sociales 17 600 x 6,52% = 1 147,52

Taxe professionnelle 26 350 x 1,6% = 421,6

Total charges patronales = 3 906,36

» CIMR 26 350 x 6% = 1 581

		31/10		
6171	Rémunération du personnel		26 350	
3431		Avances et acomptes au personnel		2 300
4441		C.N.S.S		573,76
4452		Etat IGR		4 232,52
4443		Caisse		1 500
4432		Rémunérations dues au personnel		17 743,72
		31/10		
6174	Charges sociales		5 487,36	
4441		C.N.S.S		3 906,36
4443		Caisses de retraite		1 581
	Charges patronales			
		31/10		
4431	Rémunérations dues au personnel		17 743,72	
5141		Banque		15 583,50
5161		Caisse		2 160,22
	Paiement salaire octobre			
		20/11		
4441	C.N.S.S		4 480,12	
4443	Caisses de retraite		3 081	
4452	Etat IGR		4 232,52	
5141		Banque		11 793,64

chèque		
--------	--	--

LES AMORTISSEMENTS

EXERCICE N°26

Quel est le taux d'amortissement constant d'immobilisations dont les durées sont les suivantes :

- ☀ 20 ans =....%
- ☀ 10 ans =....%
- ☀ 6 ans et 8 mois =....%
- ☀ 5 ans =....%

EXERCICE N°27

Exprimer en années les taux d'amortissement constants suivants

- ☛ 33 1/3 % =....ans
- ☛ 25% =....ans
- ☛ 15% =....ans
- ☛ 12,5% =....ans
- ☛ 2% =....ans

EXERCICE N° 28

Compléter le tableau d'amortissement suivant :

Matériel	camion	valeur d'acquisition	192 000 T.T.C	
Date d'acquisition	01/01/19N	durée d'utilisation	4 ans	
Années	Base d'amortissement	Amortissement	Amortissement cumulés	Valeur nette d'amortissement
N				
N+1				
N+2				
N+3				

EXERCICE N°29

Le 01/01/19N l'entreprise ZIRAR a acquis les immobilisations suivantes (hors taxes)

IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS

- Frais de constitution 60 000

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Fond commercial 600 000

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Bâtiments 900 000
- Matériel et outillage 250 000
- Matériel de transport 140 000
- Mobilier de bureau 86 000
- Matériel informatique 64 000

TRAVAIL A FAIRE

Sachant que :

- ◆ L'entreprise ZIRAR utilise pour ses immobilisations l'amortissement constant à l'exception du matériel et outillage (amortissement dégressif)
- ◆ Les durées d'utilisation sont les suivantes :
 - Frais de constitution : 3 ans
 - Matériel de transport : 5 ans
 - Bâtiments : 25 ans
 - Matériel et outillage : 5 ans (coefficient 2)
 - Mobilier de bureau : 10 ans

➤ Matériel informatique : 10 ans

- Calculer la dotation pour chaque élément amortissable
- Passer l'écriture au 31 décembre 19N
- Présenter l'extrait du bilan

EXERCICE N°30

(Extrait du sujet d'examen session 1997-université Mohamed V faculté SOUISI Rabat)

Un matériel informatique dont la durée de vie estimée est de 5 ans a été acquis pour 42 000 DH T.T.C le 01/04/1997

Travail à faire

On vous demande de dresser le tableau d'amortissement dégressif de ce matériel et de passer l'écriture comptable de la dotation au 31/12/1997

EXERCICE N°31

L'entreprise YASSINE a commandé une machine industrielle le 01/04/1997 d'une valeur de 300 000 DH T.T.C (T.V.A 20%)

- Le 10/04/1997 elle a versé une avance de 24 000 DH (par chèque bancaire)
- Le 01/05/1997 elle reçoit la facture (en même temps que la livraison de la machine) que voici :

■ Machine industrielle (T.T.C)	300 000
■ Frais d'installation (T.T.C)	24 000
■ TOTAL (T.T.C)	<u>324 000</u>
■ Votre avance	<u>24 000</u>
■ NET A PAYER (T.T.C)	300 000

L'entreprise YASSINE décide d'amortir la machine selon le mode dégressif (coefficient 2) la durée d'utilisation de celle-ci est de 5 ans

Travail à faire

- Enregistrer toutes les opérations concernant l'acquisition de la machine
- Dresser le tableau d'amortissement dégressif
- Passer l'écriture de la dotation à la fin du premier exercice d'utilisation de la machine (le 31/12/1997)
- Dresser le tableau d'amortissement constant pour la même machine
- Passer l'écriture de la dotation à la fin du premier exercice d'utilisation

EXERCICE N°32

Un matériel de transport a été acquis le 19 août 1993 pour une valeur de 82 800 DH T.T.C (T.V.A 20%) Sa durée d'utilisation est de 5 ans

Travail à faire

- Présenter le tableau d'amortissement linéaire
- Présenter le tableau d'amortissement dégressif

EXERCICE N°33

La situation de l'actif immobilisé de l'entreprise HAMOUDA se présente comme suit le 31/12/1996

Travail à faire

Sachant que :

- Toutes les immobilisations ont été acquises à l'origine (date de création de l'entreprise)
- Seul le matériel de transport 2 et le mobilier de bureau 2 ont été acquis respectivement le 08 septembre 1995 et le 01 mars 1996
- Le taux de T.V.A est de 20%
- Le matériel de transport 2 est amorti dégressivement
- Les autres immobilisations sont amorties linéairement

- Aucune immobilisation n'a été cédée
- Compléter le tableau fournit ci-dessous

IMMOBILISATIONS	Valeur d'origine (V.O)	Taux ou durée de vie	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements
Fonds commercial	230 000	-	-	-
Terrains	?	-	-	-
Constructions	250 000	?	47 500	?
Matériel et outillage	?	10 ans	?	47 250
Matériel de transport 1	70 000	?	66500	?
Matériel de transport 2	?	5 ans	?	31 200
Mobilier de bureau 1	50 000	20%	?	2500
Mobilier de bureau 2	?	5 ans	6 000	?
TOTAL	886 000			

EXERCICE N° 34

L'entreprise ISMAIL a fait l'acquisition le 1^{er} avril 1997 d'une camionnette dont la facture vous est présentée ci-dessous :

Société GRAGES DES AMIS 47 rue HABACHA Casablanca		le 1 ^{er} avril 1997
Facture n° 1009		Société ISMAÏL 74, Bd Zerhoun OUJDA
Désignation	Montant	
Fourgonnette G7	187 500	
Frais de transport	3 500	
T.V.A 20%	38 200	
Carte grise	850	
Essence	250	
TOTAL A PAYER (crédit : 3 mois)	230 300	

Travail à faire

- Passer l'écriture d'acquisition de ce matériel de transport
- Présenter le tableau d'amortissement (système linéaire, durée d'utilisation 8 ans)

EXERCICE N°35

Le 2^e et 3^e amortissements dégressifs d'un matériel industriel sont de 79 200 et 47 520

Travail à faire

- ◆ Déterminer le taux d'amortissement dégressif
- ◆ Déterminer la durée d'utilisation
- ◆ Déterminer la valeur d'origine

EXERCICE N°36

L'entreprise ZEGEL INDUSTRIE a acquis le 1/1/92 (date de création de l'entreprise) un matériel informatique à une certaine valeur

Ce matériel a été cédé le 1/7/94 pour une valeur de 17 000 DH et a dégagé une plus value de cession de 500 DH (différence entre les produits des cessions d'immobilisations et la valeur nette comptable des immobilisations cédées)

Travail à faire

Sachant que l'entreprise pratique l'amortissement constant aux taux de 15 %

- ▣ Déterminer la valeur d'acquisition
- ▣ Passer les écritures de cession au 1/7/94 (règlement par chèque postal)

EXERCICE N°37

Le 1/10/96 l'entreprise E a cédé un matériel de transport acquis le 1/1/94 amortissable selon le système constant

Lors de la cession l'entreprise E a réalisé une plus value de cession représentant $1/10^e$ de la valeur d'origine hors taxes du matériel transport

Le montant de la cession est de 11 000 DH

Travail à faire

- ▣ déterminer la valeur d'origine de ce matériel (taux d'amortissement 20%)
- ▣ passer toutes les écritures concernant cette cession

SOLUTION EXERCICE N°26

Les taux d'amortissement constant sont donnés dans le tableau suivant :

Durée de vie	Taux constant
20 ans	5%
10 ans	10%
6 ans et 8 mois (1)	15%
5ans	20%

(1) 8 mois représente les 2/3 de l'année donc le taux est égal à $100/6,67 = 15\%$

SOLUTION EXERCICE N°27

Durée de vie	Taux constant
3 ans	33 1/3 %
4 ans	25%
6 ans et 8 mois	15%
8 ans	2,5%
50 ans	2%

SOLUTION EXERCICE N°28

L'amortissement se calcule sur la valeur d'acquisition hors taxes récupérables :

$$\frac{192\ 000}{1,20} = 160\ 000$$

1,20

D'où le tableau d'amortissement suivant :

Matériel	camion	valeur d'acquisition	192 000 T.T.C	
Date d'acquisition	01/01/19N	durée d'utilisation	4 ans	
Années	Base d'amortissement	Amortissement	Amortissement cumulés	Valeur nette d'amortissement

N	160 000	40 000	40 000	120 000
N+1	160 000	40 000	80 000	80 000
N+2	160 000	40 000	120 000	40 000
N+3	160 000	40 000	160 000	0

SOLUTION EXERCICE N°29

Calcul des dotations :

■ Frais de constitution	: 60 000 x 33 1/3 %	= 20 000
■ Bâtiments	: 900 000 x 4 %	= 36 000
■ Matériel et outillage	: 250 000 x 20% x 2	= 100 000
■ Matériel de transport	: 140 000 x 20%	= 28 000
■ Mobilier de bureau	: 86 000 x 10%	= 8 600
■ Matériel informatique	: 64 000 x 10%	= 6 400

199 000

L'écriture comptable des dotations à la clôture de l'exercice

		31/12/19N		
6191	Dotations d'exploitation aux amortissements de l'immobilisation en non-valeurs		20 000	
6193	Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles		179 000	
2811		Amortissement des frais de constitution		20 000
2832		Amortissement des bâtiments		36 000
2833		Amortissement du matériel et outillage		100 000
2834		Amortissement du matériel de transport		28 000
2835		Amortissement du mobilier de bureau		8 600
2835		Amortissement du matériel informatique		6 400

L'extrait du bilan au 31/12/19N se présente comme suit :

Actif	Brut	Amortissement	Net
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS			
Frais de constitution	60 000	20 000	40 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Fonds commercial	600 000		600 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions	900 000	36 000	864 000
Installations TECH matériel et outillage	250 000	100 000	150 000
Matériel de transport	140 000	28 000	112 000
Mobilier matériel de bureau et aménagement divers	150 000	15 000	135 000

SOLUTION EXERCICE N°30

■ Calcul du taux d'amortissement dégressif

$$\frac{100}{5} = 20\%$$

$$20\% \times 2 = 40\%$$

■ Calcul de la base d'amortissement

$$\frac{42\,000}{1,20} = 35\,000 \text{ H.T}$$

Tableau d'amortissement du matériel informatique

Années	Base d'amortissement	Amortissement	Annuités cumulées	Valeur nette d'amortissements
1997 (9mois)	35 000	10 500	10 500	24 500
1998	24 500	9 800	20 300	14 700
1999	14 700	5 880 (1)	26 180	8 820
2000	8 820	3 920(1)	30 100	4 900
2001	8 882	3 920 (1)	34 020	980
2002 (3mois)	8 820	980 (2)	35 000	0

(1) A partir de l'exercice comptable 2 000 on applique l'amortissement constant sur 27 mois restant à courir car si on calculait l'amortissement dégressif $8\,820 \times 40\% = 3\,528$ la dotation est inférieure à la dotation 3 920

(2) Il d'agit du complément d'amortissement (3moi) permettant d'amortir le matériel sur 5 ans

Ecriture comptable à la clôture de l'exercice

6193	Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles		10 500	
2835		Amortissements du matériel informatique		10 500

SOLUTION EXERCICE N ° 31

■ Enregistrement des opérations

		10/4/97		
2397	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles		24 000	
5141		Banque		24 000
	Chèque n°...			
		01/5/97		

2332	Matériel et outillage Etat T.V.A récupérable sur les immobilisations	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	270 000		
3455			54 000		
2397					24 000
4481			Dettes sur acquisition d'immobilisations		300 000
	Facture n°...				

▣ Tableau d'amortissement dégressif :

Calcul du taux d'amortissement :

$$\frac{100}{5} \times 2 = 40\%$$

5

Années	Base d'amortissement	Amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements
1997 (8mois)	270 000	72 000	72 000	198 000
1998	198 000	79 200	151 200	118 800
1999	118 000	47 520	198 720	71 280
2000	71 280	30 548,52	229 268,52	40 731,48
2001	71 280	30 548,52	259 817,04	10 182,96
2002 (4 mois)	71 280	10 182,96	270 000	0

Ecriture correspondante a la dotation :

		31/12/97		
6193	D.E.A des installations techniques du matériel et outillage	Amortissement du matériel et outillage	72 000	
2833				72 000
	Dotation de l'exercice			

SOLUTION EXERCICE N°32

▣ Calcul de la base d'amortissement

$$\frac{82\ 800}{1,20} = 69\ 000$$

1,20

▣ Calcul du taux d'amortissement linéaire

$$\frac{100}{5} = 20\%$$

5

▣ Calcul du taux d'amortissement dégressif :

$$\frac{100}{5} \times 2 = 40\%$$

5

Tableau d'amortissement linéaire

Années	Base d'amortissement	Amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements
--------	-------------------------	---------------	---------------------------	----------------------------------

1993 (5 mois)	69 000	5 750 (1)	5 750	63 250
1994	69 000	13 800	19 550	49 450
1995	69 000	13 800	33 350	35 650
1996	69 000	13 800	47 150	21 850
1997	69 000	13 800	60 950	8 050
1998 (7 mois)	69 000	8 050 (2)	69 000	0

(1) $69\,000 \times 20\% \times \frac{5}{12} = 5\,750$

(2) $69\,000 \times 20\% \times \frac{7}{12} = 8\,050$

Tableau d'amortissement dégressif

Années	Base d'amortissement	Amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements
1993 (5 mois)	69 000	11 500	11 500	57 500
1994	57 500	23 000	34 500	34 500
1995	34 500	13 800	48 300	20 700
1996	20 700	8 280	56 580	12 420
1997	12 420	7 844	64 424	4 576
1998 (7 mois)	12 420	4 576	69 000	0

SOLUTION EXERCICE N°33

- Mobilier de bureau 2

$$6\,000 = \text{valeur d'origine} \times \frac{2}{100} \times \frac{10}{12}$$

D'où la valeur d'origine = 36 000

Valeur nette d'amortissements = 30 000

- Mobilier de bureau 1

$$2\,500 = 50\,000 - (50\,000 \times 20 \times X)$$

X étant la date d'acquisition d'où

$$X = 4,75$$

Le mobilier de bureau a donc été acquis il y a 4 ans et 9 mois soit le 01 avril 1992

D'où annuités cumulées = 47 500

- ▣ Matériel de transport 1

$$66\,500 = 70\,000 \times t \times 4,75$$

$$\text{D'où } t = 20\%$$

Et VNA = 35 000 (valeur nette d'amortissement)

- ▣ Matériel de transport 2

$$31\,200 = (\text{valeur d'origine} \times \frac{40}{100} \times \frac{4}{12}) - (\text{valeur d'origine} - (\text{valeur d'origine} \times \frac{40}{100} \times \frac{4}{12})) \times 40\%$$

D'où valeur d'origine = 60 000

Annuités cumulées = 28 800

- ▣ Matériel et outillage

$$47\,250 = \text{valeur d'origine} - (\text{valeur d'origine} \times \frac{10}{100} \times 4,75)$$

D'où valeur d'origine = 90 000

Annuités cumulées = 42 750

- ▣ Constructions

$$47\,500 = 250\,000 \times t \times 4,75$$

$$D'où t = 4\%$$

$$\text{Et valeur nette d'amortissements} = 202\,500$$

■ Terrains

$$\begin{aligned} \text{Valeur d'origine} &= 886\,000 - 786\,000 \\ &= 100\,000 \end{aligned}$$

SOLUTION EXERCICE N° 34

L'écriture d'acquisition du matériel de transport est la suivante

2340	Matériel de transport		191 000	
6167	Autres impôts taxes et droits assimilés		850	
6125	Achats non stockés de matières et de fournitures		250	
3455	Etat TVA récupérable sur les immobilisations		38 200	
4481		Dettes sur acquisitions d'immobilisations		230 300
	Facture n°1009			

Le tableau d'amortissement est le suivant

$$\text{Calcul du taux} = 100/8 = 12,50\%$$

Années	Base d'amortissement	Amortissement antérieurs	Amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements
1997 (9 mois)	191 000	0	17 906,25	17 906,25	173 093,75
1998	191 000	17 906,25	23 875	41 781,25	149 218,75
1999	191 000	41 781,25	23 875	65 656,25	125 343,75
2000	191 000	65 656,25	23 875	89 531,25	101 468,75
2001	191 000	89 531,25	23 875	113 406,25	77 593,75
2002	191 000	113 406,25	23 875	137 281,25	53 718,75
2003	191 000	137 281,25	23 875	161 156,25	29 843,75
2007	191 000	161 156,25	23 875	185 031,25	5 968,75
2008 (3 mois)	191 000	185 031,25	5 968,75	191 000	0

SOLUTION EXERCICE N° 35

■ Détermination du taux d'amortissement dégressif

■ Soit X la valeur nette d'amortissements avant le 2^e amortissement

■ Soit Y le taux d'amortissement

$$X \times Y = 79\,200$$

$$(X - 79\,200) \times Y = 47\,520$$

$$\begin{aligned}
X \times Y &= 79\,200 \\
X \times Y - 79\,200 Y &= 47\,520 \\
X &= 79\,200 / Y \\
79\,200 / Y \times Y - 79\,200 Y &= 47\,520 \\
79\,200 - 79\,200 Y &= 47\,520 \\
78\,200 Y &= 31\,680 \\
Y &= 31\,680 / 79\,200
\end{aligned}$$

$$Y = 40\%$$

■ Détermination de la durée d'utilisation

On déduit le taux linéaire par approches successives :

$$\text{Coefficient } 2 \quad 40\% / 2 = 20\% \text{ (taux linéaire)}$$

$$\text{La durée est donc de } 100 / 20 = 5 \text{ ans}$$

■ Détermination de la valeur d'origine :

$$\begin{aligned}
X \times 40\% &= 79\,200 \\
0,4 X &= 79\,200 \\
X &= 79\,200 / 0,4 \\
X &= 198\,000
\end{aligned}$$

La valeur d'origine est donc :

$$X - \frac{X \times 40}{100} = 198\,000$$

$$0,60 X = 198\,000$$

$$X = 198\,000 / 0,6$$

$$X = 330\,000$$

SOLUTION EXERCICE N° 36

■ Détermination de la valeur d'acquisition

La valeur nette d'amortissements est de :

$$17\,000 - 500 = 16\,500$$

Soit X la valeur d'acquisition

$$X - \frac{(X \times 15 \times 2,5)}{100} = 16\,500$$

$$X - 37,5 \frac{X}{100} = 16\,500$$

$$\frac{62,5 X}{100} = 16\,500$$

$$X = 26\,400$$

✿ Les écritures de cession

◆ Ecriture de cession

		1/7/94		
5146	Chèques postaux		17 000	
7513		Produits des cessions des immobilisations corporelles		17 000
	Cession du matériel informatique			

◆ Ecriture de régularisation

		31/12/94		
6193	DEA des immobilisations corporelles		1 980	
2835		Amortissement du matériel informatique		1 980

	Complément d'amortissement : 26 400 x 15% x 6/12			
		31/12/94		
6513	VNA des immobilisations corporelles cédées		16 500	
2835	Amortissement du matériel informatique		9 900	
2355		Matériel informatique		26 400

SOLUTION EXERCICE N° 37 :

■ Détermination de la valeur d'origine

Soit X la valeur d'origine

$$X - \frac{X \times 20 \times 33}{1\ 200} = 11\ 000 - 0,1 X$$

$$\frac{X - 660 X}{1\ 200} = 11\ 000 - 0,1 X$$

$$X = \frac{11\ 000 \times 1\ 200}{660}$$

X = 20 000

La vérification de ce calcul est simple les amortissements pratiqués sont $\frac{20\ 000 \times 20 \times 33}{1\ 200} = 11\ 000$

Valeur nette d'amortissements : 20 000 – 11 000 = 9 000

Cession 11 000

Plus value 11 000 – 9 000 = 2 000

Soit 10% de la valeur d'origine

■ Ecriture de cession et régularisation

		1/10/96		
3481	Créances sur cessions d'immobilisations		11 000	
7513		Produits des cessions des immobilisations corporelles		11 000
	Cession matériel			
		31/12/96		
6193	DEA des immobilisations corporelles		3 600	
2830		Amortissement du matériel de transport		3 600
	Complément d'amortissement 20 000 x 20% x 9/10			
		31/12/96		

6513	VNA des immobilisations corporelles cédées		9 000	
2830	Amortissement du matériel de transport		11 000	
2350		Matériel de transport		20 000

CLIENTS DOUTEUX

EXERCICE N° 38

Le client A client ordinaire est en difficultés il doit la somme de 6 000 DH

Travail à faire

Sachant que :

- On pense récupérer 40% de la somme
- Le taux de TVA est de 20%
- Passer les écritures au journal

EXERCICE N°39

A la clôture de l'exercice comptable le 31/12/N le client B est en difficultés il nous doit 7 811 DH

Travail à faire

Sachant que :

- On pense perdre 30% de la somme due
- Le taux de la TVA est de 7%
- Passer les écritures au journal

EXERCICE N°40

Le client C client ordinaire est en règlement judiciaire il nous doit 81 600 DH (TVA 20%)

Il nous a confirmé qu'il ne pourra pas régler sa dette

Travail à faire

Passer les écritures a la clôture de l'exercice

EXERCICE N° 41

Le client D figure parmi les « clients douteux » au 31/12/N il doit la somme de 5 400 DH (TVA 20%)

Une provision de 20% est constituée

Le 30/9/N+1 il règle en espèces la somme de 1 500 DH

A la clôture de l'exercice on porte la provision à 40%

Travail à faire

Passer toutes les écritures

EXERCICE N° 42

Le client E est classé douteux au 31/12/N

Il doit la somme de 10 800 DH (TVA 20%)

On pense récupérer 60 % de la créance

Le 30/10/N+1 il règle par cheque bancaire la somme de 6 000 DH
 A la clôture de l'exercice comptable soit le 31/12/N+1 on pense perdre 45% du solde dû
 Travail à faire
 Passer toutes les écritures

EXERCICE N° 43

Le client F figure au 31/12/N parmi les clients douteux pour 11 340 DH
 Une provision de 50% avait été constituée
 Le 29/10/N+1 il règle pour solde la somme de 3 000 DH par cheque bancaire
 Travail à faire
 Passer les écritures du règlement et de la régularisation de la créance au 31/12/N+1

EXERCICE N°44

De la balance au 31/12/N+1 de l'entreprise BOUZIANE EXPORT on extrait les renseignements suivants (avant les écritures de régularisation)

L'état des clients douteux pour l'exercice N était le suivant

Nom	Créances	Provision N		Règlement exerce N+1	observation
		%	Montant		
G	6 000	40		-	insolvable
H	4 800	60		960	on pense perdre 80% du solde
I	3 000	20		1 200	on pense récupérer 60% du solde
J	14 400	30		3 000	même taux de provision sur le solde

On note également au 31/12/N+1 que le client K est en difficultés financières il est insolvable il nous doit 4 200 DH

Travail à faire

- Présenter l'état des créances douteuses au 31/12/N+1
- Passer toutes les écritures de régularisation au 31/12/N+1(taux de la TVA 20%)

SOLUTION EXERCICE N° 38

		31/12/N		
3424	Clients douteux ou litigieux		6 000	
3421	Clients			6 000
	Clients A en difficulté			
		31/12/N		

6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		3 000	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		3 000
	A douteux : 60% x 5000			

N.B

- ⇒ Une erreur souvent commise consiste à calculer la provision 60% sur 6 000 Or la provision doit être calculée sur le montant HORS TAXES soit 5 000
- ⇒ La provision se calcule en fonction de la perte probable et non en fonction de la récupération probable de la créance

SOLUTION EXERCICE N°39

		31/12/N		
3424	Clients douteux ou litigieux		7 811	
3421		Clients		7 811
	Clients A en difficulté			
		31/12/N		
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		2 190	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		2 190
	30% de (7811 x 100/1,07)			

SOLUTION EXERCICE N°40

		31/12/N		
6182	Pertes sur créances irrécouvrables		68 000	
4455	Etat TVA facturée		13 600	
3421		Clients		81 600
	Créance C irrécouvrable			

N.B

➔ On peut utiliser le compte 6585 « créances devenues irrécouvrables » au lieu du compte 6182 si l'entreprise décide que la perte présente un caractère non-courant

SOLUTION EXERCICE N° 41

		31/12/N		
3424	Clients douteux ou litigieux		5 400	
3421		Clients		5 400
	Clients douteux			
		31/12/N		

6196	DEP pour depreciation de l'actif circulant		900	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		900
	20% x (5 400 x 100/1,20)			
		30/09/N+1		
5161	Caisse		1 500	
3424		Clients douteux ou litigieux		1 500
	Règlement de D			
		31/12/N+1		
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		400	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		400
	40% x (5 400 - 1 500) x 100/1,20 - 900			

SOLUTION EXERCICE 42

		31/12/N		
3424	Clients douteux ou litigieux		10 800	
3421		Clients		10 800
	Client E douteux			
		31/12/N		
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		3 600	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		3 600
	40% x (10 800 x 100/1,2)			
		31/12/N+1		
5141	Banque		6 000	
3424		Clients douteux ou litigieux		6 000
	Cheque n°...			
		31/12/N+1		
3942	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		1 800	
7196		Reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant		1 800
	45% x (10 800 - 6 000) x 100/1,20 - 3 600			

SOLUTION EXERCICE N°43

		31/12/N+1		
5141	Banque		3 000	
3424		Clients douteux ou litigieux		3 000
	Règlement pour solde client F			

		31/12/N+1			
6182	Pertes sur créances irrécouvrables			6 950	
4455	Etat TVA facturée			1 390	
3424			Clients douteux ou litigieux		8 340
	Pour solde client F				
		31/12/N+1			
3942	Provisions pour dépréciation clients et comptes rattachés				
7196			Reprises sur provision pour dépréciation de l'actif circulant		
	Annulation provision				

SOLUTION EXERCICE N°44

La situation des clients douteux au 31/12/N+1 se présente comme suit :

Nom	Créances TTC	Provision au 31/12/N+1		Provision Exercice N	Réajustement provision	
		%	Montant		+	-
H	3 840	80	2 560	2 400	160	
I	1 800	40	600	500	100	
J	11 400	30	2 850	3 600		750
TOTAUX					260	750

Les écritures au 31/12/N+1 sont les suivantes :

		31/12/N+1			
6182	Pertes sur créances irrécouvrables			5 000	
4455	Etat TVA facturée			1 000	
3424			Clients douteux ou litigieux		6 000
	Clients G insolvable				
		31/12/N+1			
3942	Provisions pour dépréciation clients et comptes rattachés			750	
7196			Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		750
	Réajustement des provisions				
		31/12/N+1			
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant			260	
3942			Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		260
	Dotation aux provisions				
		31/12/N+1			

3942	Provisions pour dépréciations des clients et comptes rattachés		2 000	
7196		Reprises sur provision pour dépréciation de l'actif circulant		2 000
	Annulation de la provision sur client G			
		31/12/N+1		
6182	Pertes sur créances irrécouvrables		3 500	
4455	Etat TVA facturée		700	
3421		Clients		4 200
	Clients K insolvable			

LA COMPTABILITE DES TITRES

EXERCICE N° 45

Le 31 octobre 1997 la société YAMANI HOLDING a acheté par l'intermédiaire de sa banque :

- 100 actions de la société S au prix unitaire de 90 DH
- 50 actions de la société T au prix unitaire de 100 DH

La banque envoie à la société l'avis de débit n° 31 en prélevant 59,63 DH hors taxes de frais d'achats (le taux de TVA est de 7%)

Travail à faire

- Passer l'écriture relative à l'achat des titres

EXERCICE N°46

L'entreprise YASMINA a acheté 20 titres O.N.G le 31 octobre 1997 par l'intermédiaire de sa banque.

Le prix d'achat unitaire est de 260 DH

Les frais sur achats de titres représentent 3% de la valeur d'achat (plus la TVA 7%)

Travail à faire

- ⊕ Enregistrer au journal de l'entreprise YSMINA l'écriture d'achat des titres
- ⊕ Sachant que le titre O.N.G est coté à la bourse des titres et valeurs de placement 253 DH le 31 décembre 1997 enregistrer l'écriture de la dotation pour l'exercice 1997

EXERCICE N° 47

Le 31/10/N la société plastic SIHAM participe dans le capital de son fournisseur F en achetant 100 titres au prix unitaire de 320 DH

Le 31/12/N le cours moyen du mois de décembre est de 310 DH pour le titre F

Le 31/12/N+1 le cours moyen du mois de décembre est de 310 DH

Le 31/12/ N+2 le cours moyen du mois de décembre est de 340 DH

Travail à faire

- Passer les écritures au journal de la société PLASTIC SIHAM.
- Les frais d'acquisition des titres représentent 4,5 % de la valeur d'achat le taux de la TVA sur frais est de 7 %

EXERCICE N° 48

La société INVEST HOLDING a acquis le 1/11/N 200 actions au prix unitaire de 90 DH elle décide de conserver ces titres pendant 4 ans

- Le 31/12/N l'action est cotée 85 DH
- Le 31/12/N+1 l'action est cotée 95 DH
- Le 31/12/N+2 l'action est cotée 80 DH
- Le 31/12/N+3 l'action est cotée 82 DH
- Le 02/11/N+4 les 200 actions sont vendues au prix unitaire de 88 DH (par cheque bancaire)

Travail à faire

- ⊕ Passer toutes les écritures de l'acquisition à la cession des actions au journal de la société INVEST HOLDING (les différents frais d'acquisition exigés par la banque représentent 4,5 % de la valeur d'achat le taux de la TVA est de 7%)

EXERCICE N° 49

Le 2/11/N l'entreprise YACOUBI a acheté (dans un but spéculatif) 100 actions X au prix de 12 000 DH contre cheque bancaire

Le 31/12/N le cours moyen de l'action X est de 110 DH

Le 18/08/N+1 80 actions X ont été achetées au pris total de 9 200 DH

Le 31/12/N+1 le cours moyen de l'action X est de 119 DH

Le 20/08/N+2 200 actions X ont été achetées au prix total de 25 000 DH

Le 31/12/N+2 le cours moyen de l'action X est de 108 DH

Le 15/03/N+3 200 actions sont cédées à crédit au prix unitaire de 113 DH

Travail à faire

- ▣ Passer toutes les écritures au journal de l'entreprise YACOUBI (les frais d'achat représentent 4,5 % de la valeur d'achat TVA 7%)

EXERCICE N° 50 non corrigé

Avant inventaire au 31/12/N+1 l'entreprise INVEST vous présente l'extrait de sa 12^e balance relatif aux titres et valeurs de placement :

350 « titres et valeurs de placement » 79 500 DH

3950 « provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement » 2 175 DH

L'état des titres est le suivant à la même date

Titres	Quantité	Prix Unitaire	Cours au 31/12/N+1	Provision au 31/12/N+1	Provision au 31/12/N	Rajustement	
						+	-
A	30	1 050	1 100		600		
B	50	800	760		-		
C	20	400	510		700		

Au cours de l'exercice N+1 des titres C ont été vendus au prix unitaire de 390 DH

Travail à faire

- Déterminer le nombre de titres C que l'entreprise INVEST possédait avant cession
- Passer les écritures de cession des titres C et de régularisation (règlement par cheque bancaire)
- Passer les écritures de dotation

SOLUTION EXERCICE N° 45

		31/10/97		
350	Titres et valeurs de placement (I)			14 000
6147	Services bancaires			59,63
3455	Etat TVA récupérables sur les charges			4,17
5141	Banque			14 063,80
100 actions de la société S et 50 actions de la société T avis de débit n°31				

- (I) Lorsque les titres et valeurs de placement sont achetés à crédit on crédite le compte 4483 « dettes sur acquisitions de titres et valeurs de placements et on débite le compte 3502 «actions parties non libérée »

SOLUTION EXERCICE N°46

		31/10/97		

350	Titres et valeurs de placement		5 200	
6147	Services bancaires		156	
3455	Etat TVA récupérables sur les charges		10,92	
5141		Banque		5 366,92
	Achat 20 titres ONG			
		31/12/97		
6394	Dotations aux provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		140	
3950		Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		140
	(260 – 253) 20			

SOLUTION EXERCICE N° 47

		31/10/N		
2510	Titres de participation		32 000	
6147	Services bancaires		1 440	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		100,80	
5141		Banque		33 540,80
	Achat 100 titres F			
		31/12/N		
6392	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		2 000	
2951		Provisions pour dépréciation des titres de participation		2 000
	(320 – 300) 100			
		31/12/N+1		
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		1 000	
7392		Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières		1 000
	(310 – 300) 100			
		31/12/N+2		
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		1 000	
7392		Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières		1 000
	Annulation provision F			

SOLUTION EXERCICE N°48

		1/11/N		
--	--	--------	--	--

2510	Titres de participation		18 000	
6147	Services bancaires		810	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		56,70	
5141		Banque		18 866,70
	Achat titres			
		31/12/N		
6392	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		1 000	
2951		Provisions pour dépréciation des titres de participation		1 000
	(90 – 85) 200			
		31/12/N+1		
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		1 000	
7392		Reprises sur provision pour dépréciation des immobilisations financières		1 000
	Annulation provision sans objet			
		31/12/N+2		
6392	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		2 000	
2951		Provisions pour dépréciation des titres de participation		2 000
	(90 – 80) 200			
		31/12/N+3		
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		400	
7392		Reprises sur provision pour dépréciation des immobilisations financières		400
	Rajustement de la provision			
		2/11/ N+4		
6514	VNA des immobilisations financières cédées		18 000	
2510		Titres de participation		18 000
		2/11/N+4		
5141	Banque		17 600	
7514		Produits de cession des immobilisations financières		17 600
		31/12/N+4		
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		1 600	
7392		Reprises sur provision pour dépréciation des immobilisations financières		1 600

	Rajustement de la provision		
--	-----------------------------	--	--

SOLUTION EXERCICE N° 49

		2/11/N		
350	Titres et valeurs de placement		12 000	
6147	Services bancaires		540	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		37,80	
5141	Banque			12 577,80
Achat 100 action X				
		31/12/N		
6394	Dotations aux provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		1 000	
3950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement			1 000
(120 -110) 100				
		18/8/N+1		
350	Titres et valeurs de placement		9 200	
6147	Services bancaires		414	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		28,98	
5141	Banque			9 642,98
Achat 80 actions X				
		31/12/N+1		
2950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		1 000	
7392	Reprises sur provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement			1 000
Annulation provision cours supérieur au coût moyen pondéré soit $\frac{12\ 000 + 9\ 200}{100 + 80} = 117,77$				
		20/7/N+2		
350	Titres et valeurs de placement		25 000	
6147	Services bancaires		1 125	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		78,75	
5141	Banque			26 203,75
Achat 200 actions X				
		31/12/N+2		
6394	Dotations aux provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		5 160,40	
3950	Provision pour dépréciation des titres et valeurs de placement			5 160,40

	Le coût moyen pondéré inférieur au cours $\frac{12\ 000 + 9\ 200 + 25\ 000}{100 + 80 + 200} = 121,58$ (121,58 – 108) 380			
		15/3/N+3		
3482	Créances sur cessions d'éléments d'actif circulant		22 600	
6385	Charges nettes sur cession de titres et valeurs de placement		1 716	
350		Titre et valeurs de placement		24 316
	Cession 200 actions			
		31/12/N+3		
2950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		2 715,80	
7394		Reprises sur provision pour dépréciation des titres et valeurs de placement		2 715,80
	Annulation provision pour les 200 actions X			

LES AUTRES PROVISIONS

EXERCICE N° 51

L'entreprise H doit à son fournisseur allemand 9 300 DH soit l'équivalent de 3 000 D.M (deutsche mark) au cours de 3,10 DH par 1 D.M le 30 octobre N

A la clôture de l'exercice comptable le 31 décembre N le cours du D.M est de 3,25 DH

Travail à faire

- Passer les écritures d'inventaire

EXERCICE N° 52

Le client DOUGLAS doit à l'entreprise SARA 7 300 DH soit 1 000 \$ au cours de 7,30 DH pour 1\$ (dollar américain) le 30 septembre N

A la clôture de l'exercice comptable le cours du \$ est de 6,60 DH

Travail à faire

- Passer les écritures d'inventaire au journal de l'entreprise SARA

EXERCICE N° 53

Une entreprise a licencié au cours du mois de septembre N l'un de ses salariés estimant qu'il a été victime d'un licenciement abusif le salarié attaque l'entreprise en justice

L'entreprise après conseil de son avocat risque d'être condamnée à verser la somme de 63 000 DH pour dommages et intérêts

Travail à faire

- Passer l'écriture au 31 décembre N

EXERCICE N° 54

Un litige opposant l'entreprise A avec un transporteur risque d'obliger celle-là de payer à celui-ci des dommages et intérêts

Au 31 décembre N l'entreprise A constitue une provision de 87 000 DH

Le 15 mars N+1 l'entreprise est condamnée à verser la somme de 59 000 DH hors taxes (TVA 20%) règlement par cheque bancaire

Travail à faire

- Passer toutes les écritures au journal de l'entreprise A

EXERCICE N° 55

Le stock de marchandises au 1/1/N était de 650 800 DH

Une provision de 39 900 DH avait été constituée

Le 31/12/N date de clôture de l'exercice comptable le stock est de 570 600 DH il y a lieu de prévoir une provision de 10%

Travail à faire

- Passer les écritures au 31/12/N

SOLUTION EXERCICE N° 51

		31/12/N		
370	Ecarts de conversion-actif		450	
4411		Fournisseurs		450
	Augmentation dette (3,25 – 3,10) 3 000			
		31/12/N		
6393	Dotations aux provisions pour risques et charges financières		450	
1516		Provision pour pertes de change		450

SOLUTION EXERCICE N°52

		31/12/N		
370	Ecarts de conversion-actif		700	
3421		Clients		700
	Diminution créance (7,30 – 6,60) 1 000			
		31/12/N		
6393	Dotations aux provisions pour risques et charges financières		700	
1516		Provisions pour pertes de change		700

SOLUTION EXERCICE N° 53

6195	Dotation d'exploitation aux provisions pour risques et charges		63 000	
1511		Provisions pour litiges		63 000

SOLUTION EXERCICE N° 54

		31/12/N		
6195	Dotation d'exploitation aux provisions pour risques et charges		87 000	
1511		Provisions pour litiges		87 000
		15/3/N+1		
6142	Transports		59 000	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		11 800	
5141		Banque		70 800
		31/12/N+1		

1511	Provisions pour litiges		87 000	
7195		Reprises sur provisions pour risques et charges		87 000

SOLUTION EXERCICE N° 55

		31/12/N		
6114	Variation des stocks de marchandises		650 800	
344		Stocks de marchandises		650 800
Annulation du stock initial				
		31/12/N		
311	Stocks de marchandises		570 600	
6114		Variation des stocks de marchandises		570 600
Créances du stock final				
		31/12/N		
3911	Provisions pour dépréciation des marchandises		39 900	
7196		Reprises sur provision pour dépréciation de l'actif circulant		39 900
Annulation provision				
		31/12/N		
6196	DEP pour dépréciation de l'actif-circulant		57 060	
3911		Provision pour dépréciation de l'actif-circulant		57 060
Création de la provision				

Remarque :

Il est possible de passer l'écriture suivante en remplacement des deux dernières écritures :

		31/12/N		
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		17 160	
3911		Provision pour dépréciation de l'actif circulant		17 160
Ajustement de la provision				

LES REGULARISATIONS DES CHARGES ET PRODUITS

EXERCICE N° 56

La facture du 20 décembre N correspondant à 6 000 DH H.T de marchandises comptabilisée alors que les marchandises ne sont pas encore parvenues à l'entreprise

Travail à faire

- Passer l'écriture d'inventaire au 31/12/N

EXERCICE N° 57

La prime d'assurance automobile payée le 1 septembre 19N couvre la période allant du 1/9/N au 31/8/N+1 (montant annuel de la prime 9 200 DH)

Travail à faire

- Passer l'écriture d'inventaire au 31/12/N

EXERCICE N°58

L'entreprise G a reçu les marchandises expédiées par le fournisseur montant 57 000 DH H.T mais la facture n'est toujours pas parvenue au 31/12/N

Travail à faire

- Passer l'écriture d'inventaire au 31/12/N

EXERCICE N° 59

La patente correspond à l'exercice N n'est toujours pas parvenue le jour de l'inventaire montant 8 200 DH

Travail à faire

- Passer l'écriture au 31/12/N

EXERCICE N° 60

L'emprunt de 100 000 DH contracté auprès de la banque est remboursable par tranche de 20 000 DH Les intérêts (10% l'an) sont payables annuellement le 1/10 de chaque année (taux de la TVA 7%) Le premier remboursement aura lieu le 1/10/N+1

Travail à faire

- Passer l'écriture de régularisation au 31/12/N

EXERCICE N°61

Au 31/12/N l'expert comptable a constaté que la facture envoyée au client N correspond à 10 900 DH H.T de marchandises non encore livrées

Travail à faire

- Passer l'écriture de régularisation au 31/12/N

Exercice n° 62

Au 31/12/N 6 360 DH de marchandises T.T.C (TVA 20%) ont été livrées au client mais ne sont pas encore facturées

Travail à faire

- Passer l'écriture de régularisation au 31/12/N

SOLUTION EXERCICE N° 56

		31/12/N		
3491	Charges constatées d'avance		6 000	
6111	Achats de marchandise			6 000
	Marchandises non encore reçues			

SOLUTION EXERCICE N° 57

--	--	--	--	--	--

3491	Charges constatées d'avance		6 133,36	
6134		Primes d'assurances		6 133,36
	(9 200 x 2/3)			

SOLUTION EXERCICE N° 58

		31/12/N		
6111	Achats de marchandises		57 000	
6458	Etat-autre comptes débiteurs		11 400	
4417		Fournisseurs factures non parvenues		68 400
	Facture non encore parvenue			

SOLUTION EXERCICE N°59

		31/12/N		
6161	Impôt et taxes directs		8 200	
4457		Etat-impôts et taxes à payer		8 200
	Patente N à payer			

SOLUTION EXERCICE 60

		31/12/N		
6311	intérêts des emprunts et dettes		2 500	
3458	état-Autres comptes débiteurs		175	
4493		Intérêts courus et non échus a payer		2 675
	(100 000 x 10%) x 3/12			

SOLUTION EXERCICE N° 61

		31/12/N		
7111	Ventes de marchandises		10 900	
4491		Produits constatés d'avance		10 900
	Marchandises facturées et non livrées			

SOLUTION EXERCICE N° 62

		31/12/N		
3427	Clients-factures à établir		6 360	
7111		Ventes de marchandises		5 300
4458		Etat-Autres comptes créditeurs		1 060
	Facture à établir au client ...			

DETERMINATION DU RESULTAT

EXERCICE N° 63

Après avoir passé toutes les écritures de régularisation au 31/12/N le chef comptable de l'entreprise YAHYA vous communique la liste des comptes de gestion et de stocks :

3111 stocks de marchandises (initial)	148 000
6111 achats de marchandises	209 497
6119 R.R.R obtenus sur achats de marchandise	7 947
6131 locations et charges locatives	60 000
6134 primes d'assurances	7 500
6142 transports	5 700
6171 rémunérations du personnel	31 500
6311 intérêts des emprunts et dettes	25 000
6386 escomptes accordés	4 535
6513 VNA des immobilisations corporelles cédées	11 450
6591DEA des immobilisations corporelles	34 570
7111ventes de marchandises	628 128
7119 R.R.R accordés par l'entreprise	1 128
7386 escomptes obtenus	2 215
7513 P.C des immobilisations corporelles	30 000
7580 autres produits non courants	8 910

Travail à faire

Sachant que le stock final de marchandises est de 130 000 DH

▣ Passer les écritures de détermination du résultat au 31/12/N

SOLUTION EXERCICE N° 63

Les écritures de détermination du résultat consistent à solder tous les comptes de charges et de produits :

		31/12/N		
6114	Variation de stock de marchandises		148 000	
311		Stocks de marchandises		148 000
	Annulation de stock initial			
		31/12/N		
311	Stocks de marchandises		130 000	
6114		Variation de stock de marchandises		130 000
	Création du stock final			
		31/12/N		
7111	Ventes de marchandises		628 128	
6119	R.R.R.O sur achats de marchandises		7 947	
6111		Achats de marchandises		209 497
6114		Variation de stock de marchandises		18 000
7119		R.R.R accordés par l'entreprise		1 128
6131		Locations et charges locatives		60 000
6134		Primes d'assurances		7 500
6142		Transports		5 700
6171		Rémunération su personnel		31 500
8100		Résultat d'exploitation		302 750
	Détermination du résultat d'exploitation			
		31/12/N		

7386	Escomptes obtenus		2 215	
8300	Résultat financier		27 320	
6311		Intérêts des emprunts et dettes		25 000
6386		Escomptes accordés		4 535
Détermination du resultat financier				
		31/12/N		
8100	Resultat d'exploitation		302 750	
8300		Resultat financier		27 320
8400		Resultat courant		275 430
Détermination du résultat courant				
		31/12/N		
7513	P.C des immobilisations corporelles		30 000	
758	Autres produits non courants		8 910	
8500	Resultat non courant		7 110	
6513		VNA des immobilisations corporelles cédées		11 450
6591		DEA des immobilisations corporelles		34 570
Détermination du resultat non courant				
		31/12/N		
8400	Résultat courant		275 430	
8500		Resultat non courant		7 110
8600		Resultat avant impôts		268 320
Détermination du resultat avant impôt				

L'INVENTAIRE COMPLET

EXERCICE N° 64

La société BOUDAFLA clôture son 2^e exercice comptable elle vous communique les renseignements suivants ainsi que la balance avant écritures de régularisation

Balance au 31/12/1996

COMPTES	SOLDE	
	Créditeurs	Débiteurs
Capital social		500 000
Provisions réglementées		294 000
Provisions pour risques		6 000
Frais de constitution	27 000	
Fonds commercial	260 000	
Constructions	300 000	
Matériel et outillage	140 000	
Matériel de transport	120 000	
Titres de participation	250 000	
Amortissements des frais de constitution		9 000
Amortissements des constructions		12 000
Amortissements du matériel et outillage		24 000
Amortissement du matériel de transport		16 000
Provisions pour dépréciation des titres de participation		15 000
Stock de marchandises	255 700	
Provisions pour dépréciation du stock de marchandises		18 900
Clients	24 010	
Clients douteux	72 000	
Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		39 500
Titres et valeurs de placement	14 730	
Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		600
Fournisseurs		20 940
Banque	4500	
Caisse	1500	
Achats de marchandises	900 000	
Achat non stockés de matières et fournitures	195 000	
R.R.R obtenus sur achats de marchandises		3 000
Locations et charges locatives	60 000	958 94
Primes d'assurances	15 800	
Transports	35 000	
Frais postaux	7 000	
Services bancaires	3800	
Impôts et taxes	33 400	
Charges de personnel	290 800	
Charges d'intérêts	21 600	
Charges non courantes	4 000	
Ventes de marchandises		2 000 000
R.R.R accordés par l'entreprise	3 400	
Ventes de produits accessoires		85 400
Revenus des titres de participation		4 000
Autres produits non courants		900
TOTAUX	3 039 240	3 039 240

DONNEES INVENTAIRE :

LE STOCK FINAL

Il est de 244 000 DH un lot figurant dans le stock pour une valeur de 63 000 DH est déprécié de 10% de sa valeur

IMMOBILISATIONS

- ▣ Les frais de constitution sont à amortir pour 1/3 de leur valeur
- ▣ Les constructions sont à amortir comme pour l'exercice précédent
- ▣ Le matériel et outillage comprend un matériel acquis le 1/4/1995 et un outillage acquis le 1/7/1996 ces deux éléments ont la même durée d'utilisation et sont amortis selon le système dégressif dont le taux est de 40%
- ▣ Le matériel de transport a été acquis le 1/5/1995 est amorti selon le système linéaire

LES PROVISIONS POUR RISQUES

Elle concerne un litige né lors d'un transport de marchandises avec la société « LE RAPIDE DU NORD »
Le 30/11 la société BOUDAFLA a été condamnée à verser la somme de 4 000 DH
Le comptable a passé l'écriture suivante :

		30/11		
65	Charges non courantes			4 000
5141		Banque		4 000
	Dommages et intérêts versées à « LE RAPIDE DU NORD »			

TITRES DE PARTICIPATION

Ils comprennent 1 000 titres de la société X (dont le capital est composé de 5 000 titres)
A la clôture de l'exercice comptable le titre X est coté 240 DH

TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Ils comprennent 2 catégories d'actions :

- ◆ 20 actions M acquises à l'origine pour une valeur de 12 600 DH
- ◆ 10 actions Y acquises le 31/3/1996 pour une valeur totale de 2 130 DH
- ◆ Le 31/12/1996 l'action M est cotée 640 DH et l'action Y est cotée 207 DH

CLIENTS DOUTEUX

Ils sont au nombre de 2 :

- HICHAM qui doit 30 000 DH provision 15 000 DH
- TARIK qui doit 42 000 DH provision 24 500 DH

Au cours de l'exercice HICHAM a réglé 11 520 DH et on pense récupérer 60% du solde
TARIK n'a rien versé on considère la créance perdue

D'autres clients sont en difficulté au 31/12/1996

- SIHAM qui doit 12 000 DH on pense perdre 60% sur cette créance
- SARA qui doit 3 000 DH est en fuite la créance est entièrement perdue

REGULARISATION DES CHARGES ET PRODUITS

- La facture du fournisseur AZIZ a été comptabilisée pour une valeur H.T de 1 500 DH alors que les marchandises n'ont pas encore été livrées
- La prime d'assurances versée le 30/9/1996 d'un montant de 1 800 DH concerne la période du 1/10/1996 au 31/3/1997
- La société BOUDAFLA a encaissé le 30/10/1996 le loyer d'un local d'un montant de 2 400 DH couvrant la période du 1/11/1996 au 31/1/1997

Travail à faire

- Passer les écritures de régularisation au journal de la société BOUDAFLA
- Etablir le compte de produits et charges
- Etablir le bilan

EXERCICE N° 65

(Extrait du sujet d'examen session mai 1997 université MOHAMED V faculté SOUISSI rabat)

Au 31/12/1996 date de clôture de l'exercice le chef comptable de l'entreprise vous communique l'extrait de la balance avant inventaire (au 31/12/1996) et vous confie les 3 dossiers suivants :

EXTRAIT DE LA BALANCE AVANT INVENTAIRE AU 31/12/1996

N°	COMPTES	SOLDES	
		Débiteurs	Créditeurs
2230	Fonds commercial	1 500 000	
2300	Immobilisations corporelles	3 000 000	
2830	Amortissements des immobilisations corporelles		569 000
3421	Clients	162 000	
3424	Clients douteux	74 880	
3942	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		49 100
6114	Variation des stocks de marchandises	155 000	
7196	Reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant		7 000

Dossier des immobilisations :

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

- Terrains dont la valeur est à déterminer
- Constructions elles sont acquises à la création de l'entreprise pour 800 000 DH et amorties au taux de 5%
- Installations techniques matériel et outillage ce poste d'une valeur de 230 000 DH comprend :
 - ◆ Un matériel M1 acquis a la création de l'entreprise pour 130 000 DH
 - ◆ Un matériel M2 acquis le 01/04/1993 et dont le cumul des amortissements au 31/12/1995 est de 27 500 DH
 Tout le matériel industriel est amorti au même taux
- Matériel de transport le matériel de transport acquis en totalité à la création a une durée de vie de 5 ans le cumul des amortissements au 31/12/1995 s'élève à 240 000 DH
- Mobilier de bureau ce poste d'une valeur de 60 000 DH comprend :
 - ◆ Une machine a écrire acquise a la création de l'entreprise pour 50 000 DH
 - ◆ Une table de bureau acquise le 01/07/1992 et dont le cumul des amortissements au 31/12/1995 est de 3 500 DH
 Tout le mobilier de bureau est amorti au même taux
- Matériel informatique le matériel informatique acquis depuis la création de l'entreprise est amorti au taux de 15% le cumul des amortissements au 31/12/1995 est de 66 000 DH

Dossier créances :

Au 31/12/1996 avant inventaire l'état des créances douteuses est le suivant :

CLIENTS	Créances au 31/12/1995	Provisions au 31/12/1995	OBSERVATIONS
---------	---------------------------	-----------------------------	--------------

AHMED	30 000	15 000	A réglé en mars 1996 11 520 DH pour solde de tout compte
BRAHIM	28 800	9 600	Porter la provision a 40% de la créance
KAMAL	42 000	24 500	A réglé en avril 1996 14 400 DH
			Porter la provision a 40% du solde

D'autre part :

- Le client HASSAN dont la créance s'élève à 18 000 DH est en difficulté on pense récupérer 70% de cette créance
- Le client RACHID dont la créance est de 24 000 DH est totalement insolvable

Dossier des régularisations :

Au 31/12/1996 le chef comptable a constaté les frais suivants :

- La valeur estimée du fonds commercial est de 2 000 000 DH suite à la hausse du chiffre d'affaire
- Il reste en stock :
 - 175 000 DH de marchandises dans ce stock figure un lot de 45 000 DH qui s'est déprécié de 20% et la dernière livraison du fournisseur OMAR de 15 000 DH dont la facture n'est pas encore parvenue
 - 3 500 DH de fourniture de bureau (non stockées)
- La consommation d'électricité du mois de décembre est estimée a 1 250 DH hors taxes TVA 7%
- L'entreprise doit accorder a son client MAHDI une ristourne de 2% sur ses achats du dernier trimestre qui se sont élevés a 125 000 DH H.T la facture d'avoir n'est pas encore établie
- L'assurance incendie de 36 000 DH payée le mois de septembre 1996 couvre une période de 12 mois à compter du 1^{er} octobre 1996
- Un salarié licencié a intenté au cours de l'année une action en justice contre l'entreprise on estime a 25 000 DH le montant de l'indemnité à verser le litige ne sera dénoué que dans 2 ans

N.B

Le taux de TVA est de 20% pour l'ensemble des opérations sauf s'il est mentionné un autre taux

Travail à faire

- ▣ Déterminer la date de création de l'entreprise
- ▣ Déterminer la valeur des terrains
- ▣ Calculer les dotations aux amortissements de l'exercice 1996 sachant que le système d'amortissement pratiqué est amortissement constant
- ▣ Passer au journal les écritures nécessaires au 31/12/1996 concernant les 3 dossiers (immobilisations, créances, régularisations)
- ▣ Présenter l'actif immobilisé de l'entreprise après écritures d'inventaire au 31/12/1996

SOLUTION EXERCICE N° 64

✚ Ecritures de régularisation

		31/12/1996		
6114	Variation de stock de marchandises		255 700	
3111		Stocks de marchandises		255 700
	Pour solde du stock initial			
		31/12/1996		
3111	Stocks de marchandises		244 000	
6114		Variation de stock de marchandises		244 000
	Création du stock final			
		31/12/1996		

6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		6 300	
3911		Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises		6 300
		31/12/1996		
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		9 000	
6193	DEA des immobilisations corporelles		70 400	
2811		Amortissement des frais de constitution		9 000
2832		Amortissement des constructions		12 000
2833		Amortissements du matériel et outillage		34 400
2834		Amortissement du matériel de transport		24 000
		31/12/1996		
1511	Provisions pour risques		6 000	.
7393		Reprises sur provisions pour risques et charges		6 000
	Annulation provisions			
		31/12/1996		
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		5 000	
7392		Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières		5 000
	Rajustement provision sur les titres X			
		31/12/1996		
3950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		540	
7394		Reprises sur provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		540
	Rajustement provisions sur actions Y			
	Annulation provisions sur actions M			
		31/12/1996		
3942	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		33 340	
7196		Reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant		33 340
	Ajustement provisions sur HICHAM 8 840			
	Annulation provision sur TARIK 24 500			
		31/12/1996		
3424	Clients douteux		12 000	
3421		Clients		12 000
	Créance sur SIHAM devenue douteuse			
		31/12/1996		

6196	DEP pour dépréciation des créances de l'actif circulant		6 000	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		6 000
	(12 000 x 100/1,20) 60%			
		31/12/1996		
6182	Pertes sur créance irrécouvrable		2 500	
4455	Etat TVA facturée		500	
3421		Clients		3 000
	Créance sur SARA irrécouvrable			
		31/12/1996		
3491	Charges constatées d'avance		1 500	
6111		Achats de marchandises		1 500
	Marchandises non livrées			
		31/12/1996		
3491	Charges constatées d'avance		900	
6134		Prime d'assurances		900
	1 800 x 3/6			
		31/12/1996		
7127	Ventes de produits accessoires		800	
4491		Produits constatés d'avance		800
	2 400 x 1/3			
		31/12/1996		
6119	R.R.R .O sur achats de marchandises		3 000	
6111		Achats de marchandises		3 000
		31/12/1996		
7111	Ventes de marchandises		3 400	
7119		R.R.R accordés par l'entreprise		3 400

1. matériel et outillage

140 000

■ Amortissement

24 000

Soit X la valeur du matériel :

X x 4 x 9

= 24 000

1200

360/ 1 200 X

= 24 000

0,3 X

= 24 000

X

= 80 000

Outillage Y

= 60 000

Amortissement matériel

80 000 x 40% x 9/12

= 24 000

56 000 x 40%

= 22 400

Amortissement outillage

60 000 x 40% x 6/12

= 12 000

www.tifawt.com

2. Matériel de transport

120 000 x t x 8/12	= 16 000
80 000 t	= 16 000
t	= 20%

3. Titres de participation

250 000

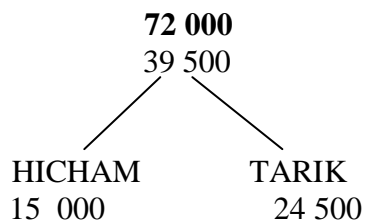
■ Provision	15 000
250 000/1000	= 250
Cours 240 (250 - 240) 1 000	= 10 000
■ Reprises	5 000

4. T.V.P

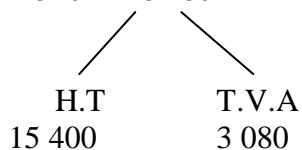
■ Provision	
20 M à 630 12 600 cours 640	
10 Y à 213 2 130/14 730 cours 207	
Provision = 60	
Reprises = 540	

5. Clients douteux

Provision



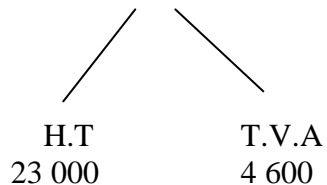
→ HICHAM 30 000 - 11 520 = 18 480



Provision 15 400 x 40% = 6 160

D'où reprises 15 000 - 6 160 = 8 840

→ TARIK 42 000 - 14 400 = 27 600



D'où reprise 24 500

Soit un total des reprises de 24 500 + 8 840 = 33 340

Société BOUDAFLA

Tableau n° 1

BILAN

exercice clos le 31/12/96

ACTIF	EXERCICE		
	Brut	Amortissements Et provisions	Net
Actif immobilisé			
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)			
Frais préliminaires	27 000	18 000	9 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)			
Fonds commercial	260 000		260 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)			
Constructions	140 000	58 400	81 600
Installations technique matériel et outillage	120 000	40 000	80 000
Matériel de transport			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)			
Titres de participation	250 000	10 000	240 000
TOTAL I (A+B+C+D)	1 097 000	150 400	946 600
ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)			
STOCKS (F)			
Marchandises	244 000	25 200	218 800
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)			
Clients et comptes rattachés	93 010	12 160	80 850
Etat	500		500
Comptes de régularisation-actif	3 000		2 400
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			
	14 730	60	14 670
TOTAL II (F+G+H)	354 640	37 420	317 220
TRESORERIE-ACTIF			
Banque, T.G et C.P	4 500		4 500
Caisses, régies d'avances et accréditifs	1 500		1 500
TOTAL III	6 000		6 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 457 640	187 820	1 269 820

PASSIF	EXERCICE
--------	----------

FINANCEMENT PERMANENT	
CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou personnel	500 000
Résultat de l'exercice	464 080
TOTAL des capitaux propre (A)	964 080
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	
Provisions réglementées	284 000
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (C)	
Augmentation des créances immobilisées	
TOTAL (A+B+C)	1 248 080
PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	
DETTE DU PASSIF CIRCULANT	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 940
Comptes de régularisation-passif	800
TOTAL II (D)	21 740
TOTAL GENERAL (I+II)	1 269 820

Tableau n° 2

COMPTE DE PRODUITS CHARGES (HORS TAXES)

Exercice clos le 31/12/96

NATURE	Totaux de l'exercice
EXPLOITATION	
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises (en l'état)	1 996 600
Autres produits d'exploitation	86 600
Reprises d'exploitation : transfert de charges	33 340
TOTAL I	2 114 540
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats revendus de marchandises	907 200
Autres charges externes	318 200
Impôts et taxes	33 400
Charges de personnel	290 800
Dotations d'exploitation	91 700
TOTAL II	1 641 300
RESULTAT D'EXPLOITATION I-II (TOTAL III)	473 240
FINANCIER	
PRODUITS FINANCIERS	
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	4 000
Reprises financières : transfert de charges	11 540
TOTAL IV	15 540
CHARGES FINANCIERES	
Charges d'intérêts	21 600

TOTAL V	21 600
RESULTAT FINANCIER IV-V (TOTAL VI)	- 6060
RESULTAT COURANT III+VI (TOTAL VII)	467 180
RESULTAT NON COURANT PRODUITS NON COURANTS	
Autres produits non courants	900
TOTAL VIII	900
CHARGES NON COURANTES	
Autres charges non courantes	4 000
TOTAL IX	4 000
RESULTAT NON COURANT X (VII – IX)	-3 100
RESULTAT AVANT IMPOTS XI (VII + X)	461 080
RESULTAT NET (XI – XII)	
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	2 130 980
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	1 666 900
RESULTAT NET (total des produits – total des charges)	464 080

SOLUTION EXERCICE N° 65

1. Date de création ?

$$\begin{aligned} \Sigma \text{ AMORT} &= \text{VO} \times \text{T} \times \text{N} \\ 569\,000 &= 800\,000 \times 5\% \times \text{N} \\ &130\,000 \times 10\% \times \text{N} + 100\,000 \times 10\% \times 2,75 \\ &240\,000 \\ &50\,000 \times 10\% \times \text{N} + 10\,000 \times 10\% \times 3,5 \\ &66\,000 \end{aligned}$$

Constructions

$$\begin{aligned} \text{Installation technique matériel et outillage} &: 27\,500 = 100\,000 \times \text{T} \times 2,75 && \rightarrow \text{T} = 10\% \\ \text{Matériel de transport} &: 240\,000 = \text{VO} \times 20\% \times 4 && \rightarrow \text{VO} = 300\,000 \\ \text{Mobilier de bureau} &: 3\,500 = 10\,000 \times \text{T} \times 3,5 && \rightarrow \text{T} = 10\% \\ \text{Matériel informatique} &: 66\,000 = \text{VO} \times 15\% \times 4 && \rightarrow \text{VO} = 110\,000 \end{aligned}$$

$$569\,000 = 40\,000 \text{ N} + 13\,000 \text{ N} + 5\,000 \text{ N} + 337\,000$$

$$58\,000 \text{ N} = 232\,000$$

$$\text{N} = 4$$

Date de création = 01/01/1992

2. Valeur terrains ?

$$\begin{aligned} \Sigma \text{ IMMOB} &= 3\,000\,000 \\ &= \text{T} + 800\,000 + 230\,000 + 300\,000 + 60\,000 + 110\,000 \end{aligned}$$

$$\text{Terrains} = 1\,500\,000$$

Calcul des dotations aux amortissements exercice 1996

- DEA constructions = $800\,000 \times 5\% = 40\,000$
- DEA installation technique matériel et outillage = $230\,000 \times 10\% = 23\,000$
- DEA matériel de transport = $300\,000 \times 20\% = 60\,000$
- DEA mobilier de bureau = $60\,000 \times 10\% = 6\,000$
- DEA matériel informatique = $110\,000 \times 15\% = 16\,500$

Journal au 31/12/1996

6193	DEA des immobilisations corporelles		145 500	
2832		Amortissements des constructions		40 000
2833		Amortissements des installations techniques M.O. IND.		23 000
2834		Amortissement du matériel de transport		60 000
2835		Amortissements du mobilier de bureau		6 000
2835		Amortissements du matériel informatique		16 500
3942	Provision pour dépréciation des clients et comptes rattachés		15 000	
7196		Reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant		15 000
6182	Pertes sur créances irrécouvrables		15 400	
4455	Etat TVA facturée		3 080	
3424		Clients douteux ou litigieux		18 480
6196	DEP pour dépréciation des créances de l'actif circulant		2 400	
3942		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		2 400
3942	Provision pour dépréciation des clients et comptes rattachés		15 300	
7196		Reprises provisions pour dépréciation de l'actif circulant		15 300
3424	Clients douteux ou litigieux		18 000	
3421		Clients		18 000

6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		4 500	
3942		Provision pour dépréciation des clients et comptes rattachés		4 500
6182	Pertes sur créances irrécouvrables		20 000	
4455	Etat TVA facturée		4 000	
3421		Clients		24 000
3110	Stocks de marchandises		175 000	
6114		Variation de stock de marchandises		175 000
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant		9 000	
3911		Provision pour dépréciation des marchandises		9 000
6111	Achats de marchandises		15 000	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		3 000	
4417		Fournisseurs factures non parvenues		18 000
3491	Charges constatées d'avance		3 500	
6125		Achats non stockés de matières et fourniture		3 500
6125	Achats non stockés de matière et de fourniture		1 250	
3455	Etat TVA récupérable sur les charges		87,50	
4487		Dettes rattachées aux autres créances		1 337,50
7129	R.R.R accordés par l'entreprise		2 500	
4457	Etat impôts et taxes à payer		500	
4427		RRR à accorder avoir à établir		3 000
3491	Charges constatées d'avance		27 000	
6134		Primes d'assurance		27 000

6195	DEP pour risques et charges		25 000	
1511		Provisions pour litiges		25 000
TOTAL JOURNAL			505 017,50	505 017,50

Présentation de l'actif immobilisé

Bilan au 31/12/1996

ACTIF	BRUT	Amort/prov	Net
ACTIF IMMOBILISE	4 500 000	714 500	3 785 500
Immobilisation en non-valeurs			
Immobilisation incorporelles	1 500 000		1 500 000
■ Fonds commercial	1 500 000		1 500 000
Immobilisation corporelles	3 000 000	714 500	2 285 500
■ Terrains	1 500 000		1 500 000
■ construction	800 000	200 000	600 000
■ installation technique matériel et outillage	230 000	102 500	127 500
■ matériel de transport	300 000	300 000	
■ mobilier de bureau	60 000	29 500	30 500
■ matériel informatique	110 000	82 500	27 500
immobilisation financières			
écarts de conversion actifs			

EXERCICES DE REVISIONS

EXERCICE N° 72

(d'après un sujet d'examen)

Partie n° 1

La société NAJI effectue les opérations suivantes :

- le 02/01/2001 la société NAJI achète à crédit au fournisseur BACHIR des matières premières
Facture n° 5 montant brut 8 000 DH H.T remise 5% TVA 20%
- le 04/01/2001 la société NAJI vend des produits a crédit au client JAMAL facture n° 15 montant
35 700 TTC TVA 20%
- le 08/01/2001 JAMAL règle sa dette comme suit :
 - ❑ il remet à NAJI le cheque n°701 de 5 700 DH le même jour NAJI remet ce cheque a l'encaissement
 - ❑ il endosse a l'ordre a l'ordre de NAJI une lettre de change LC N° 100 échéance fin janvier 2001 tirée sur SAMIR 10 000 DH
 - ❑ il accepte la lettre de change LC N° 200 échéance 15/04/2001 tirée par NAJI pour solde restant
- le 10/01/2001 NAJI reçoit l'avis de crédit relatif a l'encaissement du cheque n°701
- le 20/01/2001 NAJI endosse a l'ordre de BACHIR le billet a ordre BO n°20 existant en portefeuille souscrit par KARIM 9 120 DH
- le 30/01/2001 NAJI remet a la banque :

☒ pour encaissement la LC n° 100

☒ pour négociation la LC n° 200

■ le 01/02/2001 NAJI reçoit de la banque :

☒ l'avis de crédit relatif à l'encaissement de LC n° 100 (commission 20 DH TVA 7%)

☒ le bordereau d'escompte relatif à la négociation de la LC n°200 comportant les informations suivantes : taux d'escompte 12% commission 20 DH TVA 7%

Travail à faire

- 1) déterminer le montant des agios et celui du net figurant sur le bordereau d'escompte
- 2) enregistrer au journal de la société NAJI l'ensemble des opérations ci-dessous y compris celle du 15/04/2001 (la banque ayant encaissé la LC n° 200)

Partie n° 2

On vous présente un extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2000 de l'entreprise JILALI ainsi que les dossiers d'inventaires :

232	constructions	200 000	
2330	installation techniques matériel et outillage	A déterminer	
2340	matériel de transport	110 000	
2350	meublement matériel de bureau et aménagements divers	65 000	
2832	amortissements des constructions		*****
2833	amortissements de l'installation technique matérielle et outillage		*****
2834	amortissements du matériel de transport		67 500
2835	amortissements du meublement matériel de bureau et aménagement divers		A déterminer
3424	clients douteux ou litigieux	69 720	
3500	titres et valeurs de placement	18 100	
3942	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		25 800
3950	Provision pour dépréciation des titres et valeurs de placement		6 500

1) dossier des immobilisations

- a) les constructions sont acquises en totalité à la création et sont amorties au même taux linéaire de 5%
- b) les installations techniques matériel et outillage sont acquise en totalité à la création de l'entreprise et ont une durée de vie de 10 ans et sont amorties au même taux constant
- c) le matériel de transport comprend
 - ☒ un camion C1 acquis pour 70 000 DH à la création de l'entreprise
 - ☒ une camionnette C2 acquise le 01/07/1998 et dont le cumul des amortissements au 31/12/1999 est de 15 000 DHTout le matériel de transport est amorti linéairement au même taux
- d) le meublement matériel de bureau et aménagements divers comprend :
 - ☒ un photocopieur P1 acquis à la création de l'entreprise pour 40 000 DH
 - ☒ une machine à écrire P2 acquise le 01/10/1998 et dont le cumul des amortissements au 31/12/1999 est de 6 250 DH

Tout le meublement matériel de bureau et aménagements divers est amorti linéairement au même taux

2) dossier des créances

Le compte « clients douteux ou litigieux » comprend 2 commerçants :

- a) Ahmed dont la dette s'élève à 30 720 DH et pour lequel une provision de 12 800 DH a été constituée
- b) Brahim dont la dette est de 39 000 DH pour une provision de 13 000 DH

Les informations dont l'entreprise dispose sur ces 2 clients lui permettent de considérer le 1^{er} comme définitivement insolvable et le porter la provision second a 50% du montant de la créance

3) dossier des titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement ainsi que les provisions y afférentes sont portés sur le tableau ci-dessous :

Actions	Quantités	Prix d'achat unitaire	Provision au 31/12/99	Cours moyens au 31/12/2000
W	50	100	2 000	60
X	50	122	3 500	70
Y	25	160	1 000	100
Z	20	150		180

4) dossier des stocks

Les stocks finaux sont évalués à 200 000 DH pour les matières premières et 130 000 DH pour les produits finis

PAR AILLEURS UNE PROVISION DE 5% doit être constituée sur la totalité du stock des produits finis

5) dossier de régularisations

- en décembre 2000 l'entreprise JILALI a reçu une livraison de 14 400 DH de matières premières TTC au 31 décembre la facture n'est pas encore parvenue
- en décembre 2 000 l'entreprise JILALI a effectué une livraison de biens produits pour 9 600 DH TTC au 31 décembre la facture n'est pas encore établie
- au 31 décembre 2000 il reste en stock de diverses fournitures de bureau (non stockées) évalué à 1 000 DH H.T
- le mois de novembre l'entreprise JILALI a encaissé 15 000 DH de loyers au titre de la période de 1^{er} décembre 2000 au 28 février 2001

Travail à faire

Sachant que le taux de la TVA est de 20%

- déterminer la date de création de l'entreprise JILALI
- déterminer la valeur d'origine des installations techniques matérielles et outillage
- déterminer les taux d'amortissement du matériel de transport et du mobilier de bureau et aménagement divers
- déterminer les amortissements cumulés du mobilier matériel de bureau et aménagement divers (manquants dans l'extrait de la balance)
- passer les écritures nécessaires relatives aux dossiers (1, 2, 3,4 et 5) au journal général de l'entreprise JILALI au 31/12/2000

SOLUTION EXERCICE N° 72

Partie n°1

- montant des agios et du Net

Bordereau d'escompte

Montant nominal de la lettre de change			20 000
LC 200 = 35 700 - (5 700 + 10 000) =			
Agios	escompte = 20 000 x 12% x 2,5/12 =	500	
	Commission	20	
	Total agios H.T	520	
	TVA 520 x 7%	36,40	
	Total agios TTC	556,40	- 556,40
	NET		19 443,60

1) journal de NAJI

		02/01/01		
6121 34552	Achat de matières premières Etat TVA récupérable sur les charges			7 600 1 520
4411		Fournisseurs (BACHIR)		9 120
	Facture achats n° 5			
		04/04/01		
3421 71211 4455	Clients (Jamal)			35 700 29 750 5 950
		Ventes de produits finis Etat TVA facturée		
	Facture ventes n°15			
		08/01/01		
511 3421	Chèques à encaisser ou à l'encaissement			5 700 5 700
		Clients (JAMAL)		
	Cheque n° 701 (5 700)			
		idem		
3425 3421	Clients effets à recevoir			10 000 10 000
		Clients (Jamal)		
	Endossement de la LC n° 1 (idem)			
3425 3421	Clients effets à recevoir			20 000 20 000
		Clients (Jamal)		
	LC n° 200 (35 700 + 10 000)			
		10/01/01		
5141 5111	Banques			5 700 5 700
		Chèques à encaisser ou l'encaissement		
	Encaissement cheque n°...			
		20/01/01		
4411 3425	Fournisseurs (BACHIR)			9 120 9 120
		Clients effets à recevoir		
	Endossement BO n°20			
		30/01/01		
51132 3425	Effets à l'encaissement			10 000 10 000
		Clients effets à recevoir		
	LC n° 100 à l'encaissement			
		01/02/01		

5141	Banques		9 978,60	
6147	Services bancaires		20	
34552	Etat TVA récupérable sur les charges		1,4	
51132		Effet a l'encaissement		10 000
	Encaissement LC n° 100			
		Idem		
5141	Banques		19 443,60	
6311	Intérêts des emprunts et dettes		500	
6147	Services bancaires		20	
34552	Etat TVA récupérable sur les charges		36,40	
5520		Crédit d'escompte		20 000
	Bordereau d'escompte			
		15/04/01		
5520	Crédit d'escompte		20 000	
3425		Clients effets à recevoir		20 000
	Echéance LC n° 200			

Partie n°2

1) date de création ?

Constructions → 200 000

Amort. Construction → 30 000

Σ Amortissement = VO x t x n

300 000 = 200 000 x 5% x n

n = 3 → la date de création 01/01/1997

2) dossier des immobilisations

a) construction

Constructions → 200 000

Amort. Construction → 30 000

taux = 5%

Dotation de l'année 2000 = 200 000 x 5% = 10 000

b) installation techniques matériel et outillage = ?

VO ?

D = 10 ans → t = 10%

Date d'acquisition = date de création = 01/01/1997

Z amort = 95 400

Z amort = VO x t x n

VO x 10% x 3 = 95 400

VO = 318 000

Dotation de l'année 2000 = 318 000 x 10% = 31 800

c) matériel de transport

Matériel de transport = 110 000

Amortissement matériel de transport = 67 500

C1 = 70 000 date d'acquisition = date de création = 01/01/1997

C2 = 40 000 date d'acquisition = 01/07/1998

Z amortissement C2 = 15 000

Z amortissement = VO x t x n

15 000 = 40 000 x t x 1,5

T = 25%

Dotation de l'année 2000 = 110 000 x 25% = 27 500

d) mobilier matériel de bureau et aménagement divers

Mobilier et matériel de bureau et aménagement divers = 65 000

Amortissement Mobilier et matériel de bureau et aménagement divers = ?

P1 = 40 000 date d'acquisition = date de création = 01/01/1997

P2 = 25 000 date d'acquisition = 01/10/1998

Z amortissement P2 = 6 250

Z amortissement = VO x t x n

6 250 = 25 000 x t x 1,25

T = 20%

E amortissement = (40 000 x 20% x 3) + 6 250 = 30 250

Dotation de l'année 2000 = 65 000 x 20% = 13 000

3) dossier des créances

	Montant TTC	Montant H.T	Prov.existante	Dotation Prov	Rep /Prov
AHMED	30 720	25 600	12 800		12 800
BRAHIM	39 000	32 500	13 000	3 250	

Pour le client AHMED ne pas oublier de comptabiliser la perte et la reprise

Pour le client BRAHIM (32 500 x 50%) - 13 000 = 3 250

4) dossier des titres

W → 50 x (100 - 60) - 2 000 = 0

X → 50 x (122 - 70) - 3 500 = 900 reprise

Y → 25 x (160 - 100) - 1 000 = 500 dotation

Z → plus - value à ne pas comptabiliser

		31/12/00			
6193	DEA des immobilisations corporelles			82 300	
2832			Amortissement des constructions		10 000
2833			Amortissement des installations techniques et matériel et outillage		31 800
2834			Amortissement du matériel de transport		27 500
2835			Amortissement du mobilier matériel de bureau et aménagement divers		13 000
		31/12/00			
3942	Provision pour dépréciation des clients et comptes rattachés			12 800	
7196			Reprises sur provision pour dépréciation actif circulant		12 800
		31/12/00			

6182 4455	Pertes sur créances irrécouvrables Etat TVA facturée		25 600 5 120	
3424		Clients douteux ou litigieux		30 720
		31/12/00		
6196 3942	DEP pour dépréciation actif circulant		3 250	
		Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		3 250
		31/12/00		
3950 7394	Provision pour dépréciation des titres et valeurs de placement		900	
		Reprises sur provision pour dépréciation de valeurs et titres de placement		900
		31/12/00		
6394 3950	Dotations aux provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		500	
		Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		500
		31/12/00		
3121 6124	Matières premières		200 000	
		Variation de stocks matières et fourniture		200 000
		31/12/00		
3150 7132	Produits finis		130 000	
		Variation stocks biens produits		130 000
		31/12/00		
6196 3915	DEP pour dépréciation actif circulant		6 500	
		Provision pour dépréciation produits finis		6 500
		31/12/00		
6121 34581 4417	Achats de matières premières Etat TVA récupérable (Etat autres comptes débiteur)		12 000 2 400	
		Fournisseurs factures non parvenues		14 400
		31/12/00		
34271 7121 44581	Clients facture a établir		9 600	
		Ventes de biens produits au Maroc Etat TVA à facturer (Etat autres comptes créditeurs)		8 000 1 600
		31/12/00		

3491	Charges constatées d'avance		1 000	
6125		Achats non stockés de matières et fournitures		1 000
		31/12/00		
7127	Ventes et produits accessoires			
4491		Produits constatés d'avance		